OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

ÉTAT DES LIEUX DU PATRIMOINE DES INSTITUTIONS MUSÉALES ET DES ARCHIVES

cahier 10 L'impact économique des dépenses de fonctionnement des établissements

Québec

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1er trimestre 2010
ISBN : 978-2-551-23935-1 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-58557-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Mars 2010

AVANT-PROPOS

L'Institut de la statistique du Québec, par l'entremise de son Observatoire de la culture et des communications, présente le dixième cahier de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*.

Les cahiers précédents abordaient notamment les aspects financiers, la main-d'œuvre et les activités des établissements de ce domaine essentiel de la vie culturelle québécoise. Le présent cahier présente les résultats d'une étude sur l'impact économique des organismes en patrimoine, des institutions muséales et des centres et services d'archives.

L'Observatoire a pu dresser l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* grâce à la contribution financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il a également bénéficié de l'appui et des conseils judicieux des membres du comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives.

Cet ouvrage de référence a pour objectif de répondre aux besoins d'information des différents acteurs de ce domaine et, surtout, d'alimenter leur réflexion à l'égard des défis qu'ils auront à relever au cours des prochaines années.

Le directeur général,

Stéphane Mercier

Cette publication a été rédigée par :	Suzanne Dumas, économiste spécialisée en économétrie Direction de la recherche et de l'évaluation de programmes Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine Yves Bergeron Directeur des Études supérieures en muséologie Université du Québec à Montréal
La coordination a été assurée par :	Christine Routhier, chargée de projet Observatoire de la culture et des communications du Québec Institut de la statistique du Québec
Direction des statistiques de la société du savoir et Observatoire de la culture et des communications du Québec :	Dominique Jutras, directeur
Ont apporté leur précieuse collaboration :	Catherine Hallé Observatoire de la culture et des communications du Québec Louise Dusseault-Letocha, professeure retraitée Université du Québec à Montréal Michel Perron, directeur général Françoise Simard, directrice du Réseau info-Muse Société des musées québécois Jean-Pierre Therrien Hélène Cadieux Bibliothèque et Archives nationales du Québec Esther Frève, pour la révision linguistique Gabrielle Tardif, pour la mise en page Danielle Laplante, pour la coordination de l'édition Direction des communications Institut de la statistique du Québec
Page couverture :	Bleu Outremer

Notice suggérée pour mentionner cet ouvrage dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

DUMAS, Suzanne et Yves BERGERON (2010). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives Cahier 10 L'impact économique des dépenses de fonctionnement des établissements*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 62 p. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Symboles

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
–	Néant ou zéro
—	Donnée infime
k	Millier
M	Million

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux 7

Liste des figures 9

Introduction 11

Remerciements des auteurs 13

Faits saillants 15

Chapitre 1 Mesurer l'impact économique d'un domaine culturel 17

1.1 Mise en garde : avantages et limites de l'étude d'impact économique 17

1.2 Source des données 18

1.3 Objectifs d'une étude d'impact économique par le modèle intersectoriel du Québec 18

1.3.1 Valeur ajoutée aux prix de base 18

1.3.2 Recettes fiscales et parafiscales 19

1.3.3 Effets directs et indirects 19

1.4 Le modèle intersectoriel du Québec : un modèle économétrique unique 19

1.4.1 Méthodologie du modèle 20

Chapitre 2 Impact économique des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine en 2004, en dollars de 2009 21

2.1 Approche méthodologique et données de base 21

2.2 Effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine 23

2.3 Impact social des organismes en patrimoine 26

2.4 Estimation de la valeur économique du travail non rémunéré dans les organismes en patrimoine 26

Chapitre 3 Impact économique des dépenses de fonctionnement des institutions muséales en 2004, en dollars de 2009 29

3.1 Approche méthodologique et données de base 29

3.2 Effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement des institutions muséales 32

3.3 Impact social des institutions muséales 34

3.4 Estimation de la valeur économique du travail non rémunéré dans les institutions muséales 34

Chapitre 4 Impact économique des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives en 2004, en dollars de 2009 35

4.1 Approche méthodologique et données de base 35

4.2 Effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives 38

4.3 Impact social des centres et services d'archives 38

4.4 Estimation de la valeur économique du travail non rémunéré dans les centres et services d'archives 40

Chapitre 5 Impact économique des dépenses de fonctionnement du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives en 2004, en dollars de 2009 41

5.1 Approche méthodologique 41

5.2 Effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives 43

5.3 Estimation de la valeur économique du travail non rémunéré dans le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives 45

Chapitre 6 Conclusion 47

Annexe 1 Étude d'impact économique du secteur de la culture au Québec en 1997-1998 49

Annexe 2 D'autres études d'impact économique du secteur de la culture 53

Glossaire 57

Bibliographie 61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1

Population visée et nombre de répondants à l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, secteur du patrimoine, selon la catégorie, Québec, 2005 21

Tableau 2

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des établissements à but non lucratif du secteur du patrimoine, Québec, 2004 23

Tableau 3

Impacts directs et indirects des dépenses initiales de fonctionnement de 43,5 M$ des organismes en patrimoine, Québec, en dollars de 2009..... 24

Tableau 4

Population visée et nombre de répondants à l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, secteur des institutions muséales, Québec, 2005 31

Tableau 5

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des institutions muséales par type d'institutions, Québec, 2004..... 31

Tableau 6

Impacts directs et indirects des dépenses initiales de fonctionnement de 359,4 M$ des institutions muséales, Québec, en dollars de 2009..... 32

Tableau 7

Population visée et nombre de répondants à l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, secteur des archives, selon la catégorie, Québec, 2005..... 35

Tableau 8

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des établissements à but non lucratif du secteur des archives, Québec, 2004 37

Tableau 9

Impacts directs et indirects des dépenses initiales de fonctionnement de 30,3 M$ des centres et services d'archives, Québec, en dollars de 2009..... 38

Tableau 10

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des établissements à but non lucratif du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004 42

Tableau 11

Impacts directs et indirects des dépenses initiales de fonctionnement de 433,2 M$ des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, en dollars de 2009 43

LISTE DES FIGURES

Figure 1
Répartition des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine selon le poste de dépense, Québec, 2004 22

Figure 2
Répartition du personnel rémunéré par les organismes en patrimoine selon le type de salariés, Québec, 2004 22

Figure 3
Impact économique des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine, Québec, en dollars de 2009..... 25

Figure 4
Répartition des établissements répondants selon leur activité patrimoniale principale, Québec, 2004..... 26

Figure 5
Personnel non rémunéré dans les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004..... 26

Figure 6
Nombre d'heures travaillées par le personnel non rémunéré dans les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004..... 27

Figure 7
Nombre annuel moyen d'heures travaillées par le personnel non rémunéré dans les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004..... 27

Figure 8
Répartition des dépenses de fonctionnement des institutions muséales selon le poste de dépense, Québec, 2004 30

Figure 9
Répartition du personnel rémunéré des institutions muséales selon le type de salariés, Québec, 2004 31

Figure 10
Impact économique des dépenses de fonctionnement des institutions muséales, Québec, en dollars de 2009..... 33

Figure 11
Répartition des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives selon le poste de dépense, Québec, 2004 36

Figure 12
Répartition du personnel rémunéré par les centres et services d'archives selon le type de salariés, Québec, 2004 37

Figure 13
Impact économique des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives, Québec, en dollars de 2009 39

Figure 14
Chercheurs dans les centres et services d'archives du réseau, selon ses composantes, Québec, 2004..... 40

Figure 15
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, selon le poste de dépense, Québec, 2004..... 41

Figure 16
Impact économique des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, en dollars de 2009..... 44

Figure 17
Impact économique des dépenses
de fonctionnement du secteur de la culture,
Québec, 1997-1998 50

Figure 18
Impact économique des dépenses
de fonctionnement du domaine du patrimoine,
Québec, 1997-1998 52

INTRODUCTION

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) est heureux de présenter ce dixième cahier de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*. Le premier cahier dressait le portrait de toute la filière de ce grand domaine culturel. Les cahiers 2 et 3 traitaient des finances et de la main-d'œuvre : l'un, du secteur du patrimoine et l'autre, de celui des institutions muséales. Le cahier 5 abordait les mêmes questions sous l'angle régional. Les sixième et septième cahiers portaient sur les finances et les activités des centres et des services d'archives. Le cahier 8 traitait des institutions muséales selon leur discipline et l'aide accordée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le cahier 9, de la propension des Québécois à visiter les divers types d'institutions liées au patrimoine. Le cahier 10, pour sa part, présente les résultats d'une étude sur l'impact économique des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine, des institutions muséales et des centres et services d'archives.

Dès le début de ses activités, en 2000, l'OCCQ a manifesté son intention d'établir l'état des lieux de chaque domaine de la culture et des communications, c'est-à-dire une publication qui dresserait le portrait statistique de tous les aspects essentiels d'un secteur en particulier. La production d'un état des lieux est une entreprise d'envergure qui exige que certaines conditions soient réunies. Tout d'abord, le domaine en question doit être déjà, au moins partiellement, documenté sur le plan statistique. Cette exigence présuppose que les établissements de ce domaine sont clairement définis et que les caractéristiques à mesurer font l'objet d'un certain consensus. Il s'ensuit que l'appui des acteurs de ce domaine au projet est capital. Sans cette collaboration, non seulement l'élaboration de l'état des lieux s'avérerait extrêmement difficile, mais la pertinence même de l'ouvrage serait également contestable. Enfin, la réalisation d'un état des lieux nécessite un soutien financier important, l'OCCQ ne pouvant prendre en charge à lui seul tous les coûts d'une telle entreprise, surtout lorsque de nouvelles enquêtes doivent être menées.

Dès ses premières séances, le comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives de l'OCCQ – comité qui réunit, sous la présidence de Michel Perron, les représentants d'associations nationales actives dans le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives – a manifesté son intérêt pour le projet d'état des lieux, tandis que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), nouvelle appellation de l'ancien ministère de la Culture et des Communications, s'est déclaré prêt à accorder un soutien financier important au projet et à y participer activement.

Produire l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* présentait un défi particulier. En effet, le domaine n'est pas le mieux couvert du point de vue statistique, bien que des données sur la fréquentation des institutions muséales soient publiées régulièrement par l'OCCQ. Non seulement les statistiques disponibles sont-elles limitées, mais encore l'univers du domaine et les divers éléments qui le composent ne sont que très partiellement connus. Il aura donc fallu répertorier les établissements actifs dans le domaine avant de mener une large enquête sur leurs réalisations économiques, financières et sectorielles.

La participation des membres du comité consultatif de l'OCCQ s'est avérée sans faille tout au long du processus d'élaboration du projet. Ils ont encouragé les représentants de leurs organismes respectifs à répondre à nos questionnaires, ce qui nous a facilité la tâche.

Les établissements du milieu ont répondu à l'enquête en grand nombre. Leur patience et leur souci de collaboration nous ont permis d'atteindre des taux de réponse élevés dans la majorité des cas. La collaboration de nos collègues de l'Institut de la statistique du Québec, affectés aux activités de collecte et de méthodologie, a été excellente tout au long de l'enquête. La qualité des statistiques produites découle directement de ces deux facteurs de succès.

Enfin, des chercheurs sont venus joindre leurs efforts à ceux de Marie-Thérèse H. Thibault, chargée de projet à l'OCCQ et coordonnatrice de l'état des lieux, pour analyser la masse de données produites à partir de l'enquête. Leur expertise et leur compétence représentent un atout majeur. Notre gratitude s'adresse également à Yves Bergeron, Suzanne Dumas, Louise Dusseault-Letocha, Jacques Grimard, de regrettée mémoire, Serge Bernier, Louise Gagnon-Arguin, Charles R. Dufresne et Rosaire Garon, ainsi qu'à leurs assistants de recherche. L'OCCQ remercie chaleureusement toutes ces personnes qui ont rendu possible la concrétisation du projet.

Malgré son caractère exhaustif, l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* n'a pas la prétention, ni même la volonté, de poser un diagnostic sur le domaine. On n'y trouvera pas non plus de liste de recommandations : tel n'est pas l'objectif de ce cahier. La raison d'être de l'état des lieux est plutôt de dresser le portrait du domaine afin qu'il serve d'outil de travail à ceux et celles qui s'y consacrent.

Nous souhaitons que les lecteurs et les lectrices de cet ouvrage y trouvent les outils nécessaires à une meilleure compréhension de ce grand domaine culturel.

Dominique Jutras
Directeur

Direction des statistiques de la société du savoir et
Observatoire de la culture et des communications du Québec

REMERCIEMENTS DES AUTEURS

Pour réaliser la présente étude d'impact à l'aide du modèle intersectoriel du Québec, l'expertise de plusieurs spécialistes s'est avérée très précieuse et indispensable. Grâce à leur contribution, nous avons déterminé les hypothèses de base qui sous-tendent l'évaluation de certaines prémisses particulières et nécessaires à ce modèle. Celles-ci s'avèrent primordiales, pour que le milieu du patrimoine, des institutions muséales et des archives puisse se reconnaître dans les résultats que nous présentons.

Nous tenons à remercier de leur précieuse collaboration les experts suivants :

- pour le patrimoine, Louise Dusseault-Letocha, professeure retraitée de l'Université du Québec à Montréal;
- pour les institutions muséales, Michel Perron, directeur général de la Société des musées québécois et Françoise Simard, directrice du Réseau Info-Muse de la Société des musées québécois;
- pour les centres et services d'archives, Jean-Pierre Therrien et l'équipe d'Hélène Cadieux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Suzanne Dumas et Yves Bergeron

À titre d'employée régulière, je tiens à remercier les autorités du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) qui m'ont permis de réaliser ce cahier. Des conditions optimales de travail m'ont été accordées afin que je puisse me consacrer à ce projet de recherche et de publication.

Suzanne Dumas, économiste
MCCCF

Je tiens à remercier le département d'histoire de l'art de l'UQAM et les collègues des Études supérieures en muséologie pour m'avoir encouragé à poursuivre cette recherche fondamentale sur le patrimoine et les institutions muséales.

Yves Bergeron
Directeur des Études supérieures en muséologie
Département d'histoire de l'art
Université du Québec à Montréal

FAITS SAILLANTS

Impact économique des dépenses de fonctionnement

À l'aide du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, des calculs ont été réalisés pour estimer l'impact économique des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives. On arrive aux constats suivants.

- En dollars de 2009, les dépenses de fonctionnement de 43,5 M$ des organismes en patrimoine ont contribué pour 30,9 M$ à l'économie du Québec. Cette contribution a amené la création d'emplois totaux de 557,4 années-personnes. L'ensemble de ces emplois ont amené une masse salariale totale de 16,6 M$. Cette masse salariale a amené des revenus totaux de 1,7 M$ aux gouvernements du Québec et du Canada. Quant à la parafiscalité, elle a atteint un revenu total de 3,1 M$ pour les gouvernements provincial et fédéral.

- En dollars de 2009, les dépenses de fonctionnement de 359,4 M$ des institutions muséales[1] ont contribué pour 278,2 M$ à l'économie du Québec. Cette contribution a entraîné la création d'emplois totaux de 4 795,3 années-personnes. Tous ces emplois ont amené une masse salariale totale de 170,5 M$. À partir de cette masse salariale, les gouvernements du Québec et du Canada ont touché des revenus totaux de 19,7 M$. Pour leurs parts, les parafiscalités québécoise et fédérale totalisent 32,2 M$.

- En dollars de 2009, les dépenses de fonctionnement de 30,3 M$ des centres et services d'archives ont contribué pour 26,0 M$ à l'économie du Québec. Cette contribution a entraîné la création d'emplois totaux de 557,3 années-personnes. Ces emplois ont entraîné une masse salariale totale de 19,3 M$. Cette masse salariale a généré des revenus totaux de 1,9 M$ aux gouvernements du Québec et du Canada. Les parafiscalités québécoise et fédérale totalisent 3,7 M$.

- En dollars de 2009, les dépenses de fonctionnement de 433,2 M$ des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives ont contribué pour 335,2 M$ à l'économie du Québec. Cette contribution a amené la création d'emplois totaux de 5 910,0 années-personnes. L'ensemble de ces emplois ont amené une masse salariale totale de 206,5 M$. Cette masse salariale a entraîné des revenus totaux de 23,3 M$ aux gouvernements du Québec et du Canada. Quant à la parafiscalité, elle représente un revenu total de 39,0 M$ pour les gouvernements provincial et fédéral.

Valeur économique du travail non rémunéré

Des calculs ont aussi été réalisés pour tenter d'évaluer la valeur économique du travail des bénévoles et du personnel non rémunéré dans les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives. En appliquant les mêmes hypothèses que pour le personnel rémunéré à l'ensemble des bénévoles et du personnel non rémunéré, on arrive à l'estimation suivante.

- La valeur du travail des bénévoles et du personnel non rémunéré serait de l'ordre de 10 M$ pour les organismes en patrimoine; de 9 M$ pour les institutions muséales et de 4 M$ pour les centres et services d'archives. Au total donc, pour l'ensemble du domaine étudié, la valeur du travail non rémunéré serait de plus de 20 M$. Cette estimation n'est cependant donnée qu'à titre d'ordre de grandeur. Selon nous, elle devait quand même être faite pour donner un portrait plus juste de l'impact total des établissements de ce domaine dans l'économie du Québec.

1. Les institutions muséales regroupent les musées, les lieux d'interprétation et les centres d'exposition.

Impact social

- La présente étude ne tient pas compte de l'impact social du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives dans l'économie. Cette dimension est pourtant indissociable lorsqu'il est question de développement régional, puisque ces établissements ont un impact sur la qualité de vie des citoyens et peuvent avoir un effet structurant majeur sur de multiples aspects de la vie socioéconomique, dont l'amélioration du positionnement d'une région pour l'attrait touristique ou la revitalisation des municipalités ou des régions. Par ailleurs, ce domaine d'activité représente une dimension essentielle de la vie sociale et individuelle, qui doit être appréciée pour sa valeur intrinsèque.

CHAPITRE 1

Mesurer l'impact économique d'un domaine culturel

Le poids économique du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives dans l'économie du Québec n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune évaluation rigoureuse à l'aide d'un modèle économétrique reconnu et à partir de données fiables. Les résultats d'une enquête statistique réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) auprès des établissements actifs dans ce domaine permettent, pour la première fois, de mener une telle étude d'impact économique à partir de données réelles et validées. Pour chacune des trois composantes du domaine étudié (patrimoine, institutions muséales et archives), les renseignements qui s'en dégagent apporteront un éclairage nouveau sur l'importance réelle de ces activités dans l'économie du Québec, sous un angle fondamentalement économique.

Ce cahier présente donc les résultats d'une étude inédite visant à évaluer l'impact économique des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, en 2004. Les résultats de l'étude proviennent de simulations réalisées à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

1.1 Mise en garde : avantages et limites de l'étude d'impact économique

Seul l'aspect quantifiable de l'impact économique du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives est évalué dans cette étude, à partir des dépenses de fonctionnement des établissements. En effet, par l'utilisation du modèle économétrique[2] qu'est le modèle intersectoriel du Québec, ces données sur les dépenses de fonctionnement des établissements permettent de mesurer les dimensions économiques de ces flux, notamment sur la main-d'œuvre et sur certains revenus des gouvernements du Québec et du Canada. Cette étude d'impact permet de quantifier la contribution d'un domaine culturel au produit intérieur brut du Québec aux prix de base[3]. Mais il est important de noter que, contrairement à d'autres secteurs dits productifs qui contribuent à satisfaire la demande en biens et services dans l'économie, toute étude d'impact économique d'un domaine de la culture à l'aide du modèle intersectoriel peut sous-estimer son importance dans l'économie du Québec.

Ainsi, même si une étude d'impact économique reste un indicateur intéressant, les résultats de la présente étude auront tendance à sous-évaluer le poids du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives dans l'économie du Québec. En effet, les résultats obtenus ne tiendront pas compte, entre autres, des répercussions suivantes.

- Les dépenses effectuées par les touristes surtout « culturels », ces dépenses n'ayant pas fait l'objet de la présente étude. Les emplois générés par le tourisme culturel profiteraient en particulier aux secteurs de l'hébergement et de la restauration. Ainsi, la valeur économique du tourisme culturel aurait des impacts à la fois directs et indirects sur tous les secteurs touchés;

- L'impact social du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives dans l'économie. Cette dimension est indissociable lorsqu'il est question de développement régional, puisque ces établissements ont un impact sur la qualité de vie des citoyens. Chacun des trois secteurs étudiés peut avoir un effet structurant majeur sur de multiples aspects de la vie socioéconomique, dont

2. Un article paru en 1973 définit le modèle économétrique dans le contexte québécois : SALVAS-BRONSARD, L., R. LACROIX, G. BÉLANGER, R. LÉVESQUE, C. MONTMARQUETTE ET P. OUTLAS, « Modèle économétrique québécois et optimum macroéconomique », *L'Actualité économique*, vol.49, n° 3, 1973, pp. 349-378

3. Valeur ajoutée aux prix de base : salaires et gages avant impôts plus autres revenus bruts avant impôts (ARB) incluant le revenu net des entreprises individuelles.

l'amélioration du positionnement d'une région pour l'attrait touristique ou la revitalisation des municipalités ou des régions. Ce domaine d'activité représente une dimension essentielle de la vie sociale et individuelle, qui doit être appréciée pour sa propre valeur. De plus, il participe à la reconnaissance du Québec en Amérique du Nord et même au niveau international pour sa créativité et son excellence. On sait par exemple que la muséologie québécoise est reconnue à travers le monde et qu'elle sert de modèle pour le développement de nouveaux musées. De même, le Québec a acquis une reconnaissance internationale pour les recherches menées sur le patrimoine immatériel.

Il est certain que les résultats de cette étude d'impact, calculés à l'aide du modèle intersectoriel, doivent être interprétés avec prudence. En effet, ils ne représentent que des ordres de grandeur et ne constituent pas des valeurs exactes ou absolues. De plus, comme le modèle intersectoriel du Québec est un modèle statique et non dynamique, il y a absence de dimension « temporelle ». Les effets directs et indirects se propagent dans l'économie sans tenir compte d'un facteur « temps » sur la réalisation de ceux-ci. Les résultats correspondent donc à des répercussions sur l'économie du Québec en dollars de l'année courante, comme si l'impact se réalisait totalement durant l'année de référence.

1.2 Source des données

Dans le cadre de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, une enquête auprès des établissements composant ce domaine a été conduite par l'OCCQ en 2005. L'enquête avait pour objectif d'établir un portrait exhaustif des établissements et à mieux connaître leur champ d'activité respectif. Cette enquête était un recensement ce qui veut dire que tous les établissements répertoriés constituaient la population visée par l'enquête; il n'y a pas eu d'échantillonnage. Tous les établissements répertoriés ont été classés selon leur activité principale telle que définie dans le *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*. Ce système de classification a été mis au point par l'OCCQ en concertation avec le milieu culturel, assurant ainsi un cadre cohérent à la fois pour la collecte et la diffusion des statistiques relatives aux trois secteurs étudiés.

Les résultats de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine 2005* ont été publiés par l'OCCQ sous forme d'une série de 11 cahiers thématiques, le présent cahier étant le dixième. Dans le cahier 1, un portrait statistique sommaire de chacun des trois secteurs était dressé, portant entre autres sur les sources de financement, les dépenses de fonctionnement, la main-d'œuvre, le bénévolat et les membres. C'est à partir des données sur les dépenses de fonctionnement, incluant les salaires et avantages sociaux, et sur les emplois en années-personnes de chacun des trois secteurs étudiés que la présente étude d'impact économique a été réalisée.

Pour mesurer l'impact économique, nous avons aussi identifié les principaux biens et services achetés par les établissements de chacun des trois secteurs, selon la nomenclature W[4] de 2005 du tableau intersectoriel qui compte 603 biens et services. Pour chacune de ces structures de dépenses, les principaux postes ont été dégagés afin de faire mieux ressortir leurs particularités et les nombreuses interdépendances entre les différents biens et services et les secteurs composant le tableau intersectoriel du Québec. Par la suite, ces structures de dépenses ont été incorporées à l'intérieur même de ce tableau.

1.3 Objectifs d'une étude d'impact économique par le modèle intersectoriel du Québec

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact, dans l'économie du Québec, des dépenses de fonctionnement de chacun des trois secteurs du domaine ainsi que du total de ces dépenses. Ces dépenses créent des emplois (directs et indirects), générant des salaires (directs et indirects) et des revenus perçus par les gouvernements (recettes fiscales et parafiscales directes et indirectes). Ainsi, l'impact économique est calculé sur la main-d'œuvre (en années-personnes), la valeur ajoutée aux prix de base et certaines recettes fiscales et parafiscales.

1.3.1 Valeur ajoutée aux prix de base

Par définition, la valeur ajoutée aux prix de base est la somme des salaires et gages avant impôts et des autres revenus bruts avant impôts (ARB) incluant le revenu net des entreprises individuelles. La valeur ajoutée représente donc la rémunération des facteurs de production à l'intérieur de l'économie québécoise. Quant aux salaires et gages avant impôts, ils correspondent à la « paie brute » avant toute déduction et sont des revenus pour les travailleurs. D'ailleurs, le salaire moyen de la main-d'œuvre en années-personnes s'évalue à partir de ces salaires. Le poste des ARB, l'autre composante de la valeur ajoutée aux prix de base, est un concept de production intérieure brute. Générés dans l'économie québécoise, les

4. Basé sur le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN) de 2002 de Statistique Canada. Les codes non définis dans la classification de SCIAN sont particuliers à l'ISQ.

ARB comprennent entre autres la rémunération de l'entrepreneur (sauf l'entrepreneur individuel), la rémunération du capital (amortissement, épuisement et dépréciation du matériel et des bâtiments), les intérêts divers et les autres frais (charges patronales, avantages sociaux, taxes municipales et scolaires, etc.). Quant au revenu net des entreprises individuelles, il représente les gains des propriétaires individuels au titre de leur propre entreprise. Ce revenu comprend aussi le revenu net des membres indépendants de professions libérales (médecins, dentistes, etc.) de même que le revenu net de loyer des particuliers.

1.3.2 Recettes fiscales et parafiscales

Cette masse salariale payée aux travailleurs génère des recettes fiscales et parafiscales aux deux paliers du gouvernement. Le gouvernement du Québec touche des revenus en impôts sur les salaires et gages, en taxes de vente (TVQ) et en taxes spécifiques. Quant au gouvernement fédéral, en plus de toucher des impôts sur les salaires et gages, il bénéficie de revenus en taxes de vente (TPS) et en taxes et droits d'accise. Pour sa part, la parafiscalité québécoise comprend les cotisations à la Régie des rentes du Québec (RRQ), au Fonds de services de santé (FSS), à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Essentiellement, la parafiscalité fédérale se compose des contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi (AE). Les impôts québécois et fédéraux sur les salaires et gages ainsi que la parafiscalité québécoise sont calculés en référence aux dernières tables d'impôt disponibles. Quant à la parafiscalité fédérale, elle est déduite des taux de cotisation de l'assurance-emploi les plus récents.

1.3.3 Effets directs et indirects

En utilisant le modèle intersectoriel du Québec, une étude d'impact économique d'un secteur donné permet d'identifier les autres secteurs qui profitent d'une dépense donnée dans l'économie du Québec, tant directement qu'indirectement. Par définition, les effets totaux correspondent à la somme de ces effets directs et de ces effets indirects. Les effets directs sont mesurés auprès des secteurs qui satisfont la demande initiale dans l'économie. Ils correspondent aux dépenses en salaires et autres dépenses de ces secteurs productifs. La fiscalité et la parafiscalité directes sont calculées à partir des salaires directs. Les effets directs constituent donc un « choc » pour l'économie et entraînent à leur tour d'autres répercussions. Les effets indirects sont, quant à eux, mesurés auprès de tous les fournisseurs des secteurs productifs ainsi qu'auprès des fournisseurs de ces fournisseurs et ainsi de suite. Quant à la fiscalité et la parafiscalité indirectes, elles sont estimées à partir des salaires indirects.

1.4 Le modèle intersectoriel du Québec : un modèle économétrique unique

Le modèle intersectoriel du Québec est un cadre comptable qui synthétise sous forme de tableau l'ensemble des transactions qui ont cours entre les diverses catégories d'agents de l'économie pour une année donnée. L'exploitation par ce tableau de nombreuses statistiques dans un cadre cohérent fait ressortir les interdépendances entre les secteurs et les biens et services dans l'économie québécoise. Dans ce tableau, toutes les transactions des différents secteurs sont enregistrées sur la base de catégories de dépenses. Sa structure est rectangulaire, car le tableau intersectoriel du Québec compte plus de catégories de transactions que de secteurs. Ce qui explique qu'un même bien peut être produit par plusieurs secteurs et qu'un secteur peut produire plusieurs biens.

Ce modèle économétrique est essentiellement un modèle de propagation de la demande et des flux de pouvoir d'achat à travers le système économique. Par propagation de la demande, on entend le processus qui s'accomplit selon plusieurs itérations de transactions entre les agents économiques, représentant à la fois des dépenses pour certains agents et des revenus pour d'autres agents. Le tableau intersectoriel de l'ISQ comprend des secteurs productifs et des secteurs non productifs (par exemple, dépenses des gouvernements, dépenses des ménages, exportations, importations, etc.). À chaque secteur productif correspond une structure de dépenses représentant les achats de biens et services et de facteurs primaires (par exemple, salaires, main-d'œuvre, etc.) nécessaires pour soutenir un dollar de production. De même, à chaque catégorie de biens et services correspond une structure de marché représentant la répartition d'un dollar de la demande d'un bien donné entre les taxes indirectes, les importations, les marges de transport et de commerce et les secteurs productifs de l'économie québécoise.

Une des forces du tableau intersectoriel est sa flexibilité. Toute l'information disponible peut ainsi être utilisée à l'intérieur même des structures du tableau. Une ventilation détaillée des biens et services et de la provenance des biens achetés peut être incorporée au tableau et permettre ainsi de bâtir une structure plus précise et représentative du secteur que ne le ferait une structure moyenne de l'économie québécoise. Les interactions les plus significatives entre les différents secteurs dans l'économie du Québec pourront donc y être dégagées.

1.4.1 Méthodologie du modèle

Étant d'une grande souplesse, le tableau intersectoriel[5] permet de prendre en compte la très grande partie des informations fournies par l'utilisateur. Ainsi, pour chacune des trois simulations d'impact que nous avons réalisées, le total des dépenses de fonctionnement a été ventilé selon trois grandes catégories :

- les dépenses en biens et services à partir des 603 catégories de transactions du tableau intersectoriel du Québec;
- les dépenses en salaires et gages avant impôts en identifiant la proportion seule des salaires bruts (ce qui exclut les avantages sociaux) et la main-d'œuvre en années-personnes correspondant à ces salaires;
- les autres revenus bruts avant impôts (ARB) en indiquant le total des dépenses, entre autres des avantages sociaux, des charges patronales, des bénéfices des corporations avant impôts, des intérêts, de l'amortissement, de la dépréciation, des taxes municipales, des taxes scolaires, etc.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, l'unité de mesure utilisée dans le modèle intersectoriel est l'année-personne ou l'équivalent à temps complet (ETC), définie par le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné. D'où la main-d'œuvre qui ne correspond pas à l'emploi total, mais bien à la charge de travail impliqué. Par exemple, quatre employés salariés travaillant chacun trois mois se traduisent en un seul emploi en années-personnes ou ETC.

Dans cette étude d'impact, il faut noter les aspects suivants.

- Les dépenses considérées couvrent seulement les déboursés relatifs au fonctionnement des établissements, excluant ainsi les dépenses d'immobilisation.
- Du total des dépenses de fonctionnement, les frais de propriété peuvent être sous-estimés, certains établissements étant incapables de répondre à cette question. Ceci s'applique même dans le cas où un organisme en patrimoine à but non lucratif n'a pas à gérer l'entretien d'un bâtiment patrimonial puisqu'il est locataire.
- Le personnel rémunéré comprend les salariés à temps complet toute l'année, les salariés à temps partiel toute l'année, les salariés saisonniers, les employés contractuels et pigistes et les étudiants et stagiaires. Le personnel rémunéré se compte en nombre d'années-personnes (ou d'ETC), plutôt qu'en nombre de personnes ou d'emplois.

5. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Les tableaux d'impact économique du modèle intersectoriel du Québec : un instrument d'analyse efficace et fiable, édition 2007* (CD-ROM).

CHAPITRE 2

Impact économique des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine en 2004, en dollars de 2009

2.1 Approche méthodologique et données de base

Aux fins de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, le groupe des « organismes en patrimoine » a été défini selon le *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec* conçu par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) en concertation avec le milieu culturel.

« Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à étudier, acquérir, gérer, conserver, restaurer, protéger, entretenir des biens et des sites patrimoniaux, transmettre la culture traditionnelle, promouvoir et mettre en valeur par des actions de sensibilisation, de diffusion et d'animation le patrimoine matériel et immatériel, qu'il soit national, régional ou local, dans son ensemble ou pour l'une ou l'autre de ses composantes, qu'il s'agisse du patrimoine archéologique, du patrimoine architectural et paysager, du patrimoine artistique, du patrimoine ethnologique (culture traditionnelle et populaire) ou du patrimoine historique »[6].

Ce groupe d'établissements a été divisé en cinq catégories : 1) le « patrimoine architectural et paysager », qui se porte à la défense du patrimoine architectural, urbanistique et de l'environnement paysager; 2) le « patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles », où sont regroupés les groupes folkloriques et les savoir-faire; 3) « les arts de la scène en patrimoine », qui ont été traités à part des organismes en patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles; 4) le « patrimoine archéologique, historique et généalogique », qui comprend les sociétés d'histoire et de généalogie; 5) les autres organismes du secteur du patrimoine dont l'activité principale n'est pas classée dans l'une ou l'autre des catégories précédentes, et qui peut réunir le patrimoine naturel, la protection du patrimoine végétal ou animal, le patrimoine scientifique.

En 2005, l'OCCQ a mené l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* auprès de 356 organismes dont l'activité principale relève principalement du secteur du patrimoine. Près de 60 % de ces organismes relèvent du « patrimoine archéologique, historique et généalogique » (tableau 1). Pour ces 356 organismes, le taux de réponse à l'enquête est de 78 %, soit le plus faible taux des trois secteurs étudiés.

Tableau 1
Population visée et nombre de répondants à l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, secteur du patrimoine, selon la catégorie, Québec, 2005

Catégorie	Population visée	Répondants	Taux de réponse
	n		%
Patrimoine archéologique, historique et généalogique	206	178	86,4
Patrimoine ethnologique et pratiques culturelles traditionnelles	57	33	57,9
Arts de la scène	52	31	59,6
Patrimoine architectural et paysager	34	28	82,4
Autres organismes en patrimoine	7	6	85,7
Total	**356**	**276**	**77,5**

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

6. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003, p. 36.

Il faut cependant noter que tous les résultats chiffrés de cette enquête ont fait l'objet d'estimations statistiques pour pallier les manques dus à la non-réponse. Ainsi, à partir des 276 organismes en patrimoine ayant effectivement répondu à l'enquête, l'application de méthodes statistiques a permis l'estimation des données de l'ensemble des organismes visés par l'enquête. Les résultats de la présente étude d'impact économique portent donc sur l'univers des 356 organismes en patrimoine.

Pour réaliser la présente étude d'impact économique grâce au modèle intersectoriel du Québec, nous avons utilisé certains résultats de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, lesquels portent sur l'année de référence 2004. Ces résultats ont été publiés dans le cahier 1 de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*[7]. On y apprend ainsi que les dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine ont atteint 43,5 M$ (figure 1). À partir de ce total :

- le poste des salaires et avantages sociaux se chiffre à 13,0 M$, soit 30 % des dépenses de fonctionnement. Il a été estimé que les salaires représentent 85 % de ce montant alors que la part des avantages sociaux représente 15 %;
- les dépenses liées aux activités patrimoniales et autres dépenses étaient de 28,0 M$, soit 64 % des dépenses de fonctionnement;
- les frais de propriété se chiffreraient à près de 6 % des dépenses de fonctionnement. Il est essentiel de noter que ce poste de dépenses est sous-estimé, car certains organismes en patrimoine ne pouvaient y répondre.

Figure 1
Répartition des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine selon le poste de dépense, Québec, 2004

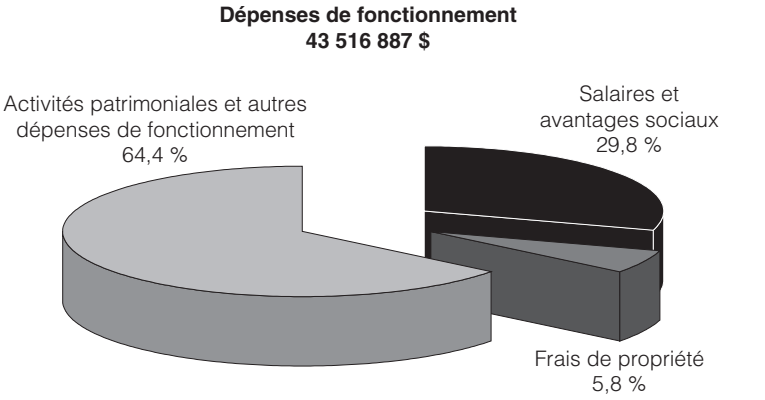

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Au sujet de la main-d'œuvre, les résultats de l'enquête sont les suivants.

- Pour l'ensemble des organismes en patrimoine, le personnel rémunéré équivaut à 402,8[8] emplois en années-personnes ou ETC[9] (tableau 2). Il est important de spécifier que seulement 48 % des organismes en patrimoine ont du personnel rémunéré. Par personnel rémunéré, on entend les salariés à temps complet toute l'année, les salariés à temps partiel toute l'année, les salariés saisonniers, les employés contractuels et pigistes et les étudiants et les stagiaires (figure 2).

Figure 2
Répartition du personnel rémunéré par les organismes en patrimoine selon le type de salariés, Québec, 2004

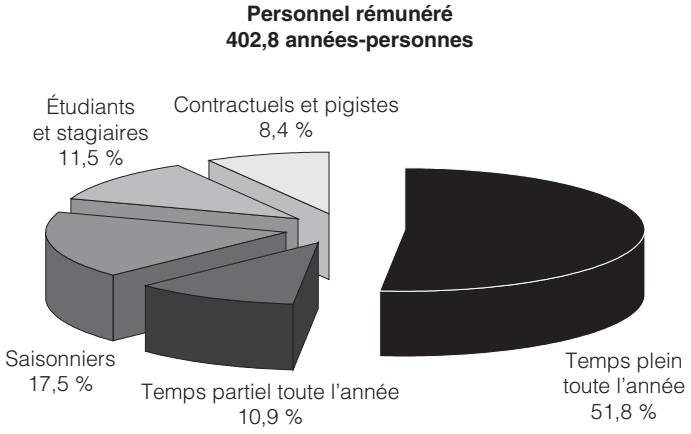

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

7. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-3, p. 65.
8. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-4, page 65.
9. Une année-personne est une unité de temps de travail correspondant au travail d'une personne pendant une année. Par exemple, quatre employés travaillant chacun 13 semaines pendant l'année correspondent à une année-personne ou un ETC.

Tableau 2
Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des établissements à but non lucratif du secteur du patrimoine[1], Québec, 2004

	Unité	2004
Part des établissements ayant du personnel rémunéré	%	48,0
Personnel rémunéré[2]	**Année-personne ou ETC[3]**	**402,8**
Salariés à temps complet toute l'année	Année-personne ou ETC[3]	208,7
Salariés à temps partiel toute l'année	Année-personne ou ETC[3]	43,9
Salariés saisonniers	Année-personne ou ETC[3]	70,4
Employés contractuels et pigistes	Année-personne ou ETC[3]	46,1
Étudiants et stagiaires	Année-personne ou ETC[3]	33,7
Masse salariale (incluant les avantages sociaux)	**M $**	**12,952**

1. Y compris des établissements à but non lucratif des arts de la scène, oeuvrant dans le secteur du patrimoine.
2. Il s'agit du personnel rémunéré par l'établissement. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'établissement.
3. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. L'abréviation ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

- À ces 402,8 années-personnes correspondent des salaires et avantages sociaux de 13,0 M$. La part des avantages sociaux a été estimée à 15 %. Ainsi, à partir du montant estimé des salaires et traitements avant impôts de 11,0 M$ (soit 85 % de 13,0 M$) et du nombre de 402,8 années-personnes, on peut calculer que le salaire annuel moyen correspond à 27 331 $.

En conformité avec l'utilisation du modèle intersectoriel du Québec, certaines données ont été précisées.

- Le total des salaires et avantages sociaux est de 13,0 M$ dont 11,0 M$ en salaires et traitements avant impôts. Les avantages sociaux, une des composantes du poste « autres revenus bruts avant impôts » (ARB), correspondent à 15 % du montant total, soit 1,9 M$.
- L'emploi total est de 402,8 années-personnes ou ETC. Ainsi, le salaire annuel moyen est de 27 331 $ pour le personnel de l'ensemble des organismes en patrimoine au Québec, à la suite de l'estimation des salaires et traitements avant impôts à 11,0 M$.

Par ailleurs, une structure moyenne des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine pour l'année 2004 a été construite à partir des 603 biens et services du tableau intersectoriel de l'ISQ, en tenant compte de l'ensemble de ces organismes et du fait qu'ils peuvent être répartis en cinq catégories[10]. Contrairement aux secteurs des institutions muséales et des centres et services d'archives, le secteur du patrimoine est difficile à cerner, étant composé d'organismes plutôt hétérogènes. Comme une des particularités du tableau intersectoriel est sa flexibilité, cette structure d'input de rechange des dépenses en biens et services a été introduite dans le tableau.

À partir de la ventilation de ces données, nous avons pu alimenter le modèle intersectoriel de l'ISQ et lancer une simulation de l'impact des dépenses de fonctionnement de 43,5 M$ des organismes en patrimoine du Québec. Nous en présentons les résultats ci-dessous.

2.2 Effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine

En dollars de 2009, les dépenses des organismes en patrimoine ont contribué pour 30,9 M$ à l'économie du Québec (tableau 3). Cette contribution a amené la création d'emplois totaux équivalant à 557,4 années-personnes dans l'économie du Québec, dont 403,0 emplois directs (72 %) et 154,4 emplois indirects (28 %). Tous ces emplois amènent une masse salariale de 16,6 M$ composée des montants

10. Les dépenses touchant les arts de la scène en patrimoine ont été considérées.

respectifs de 11,0 M$ (66 %) en salaires et gages avant impôts directs et de 5,6 M$ (34 %) en salaires et gages avant impôts indirects. À partir de ces effets totaux sur l'emploi et la masse salariale, le salaire annuel moyen est de 29 772 $. Cette masse salariale totale a amené un revenu total de 1,7 M$ aux gouvernements provincial et fédéral (figure 3).

Le gouvernement du Québec a touché un revenu total de 1,1 M$, soit 847 000 $ en impôts sur salaires et traitements, 162 000 $ en taxes de vente et 140 000 $ en taxes spécifiques. Le gouvernement du Canada a bénéficié de 375 000 $ en impôts sur salaires et traitements, de 64 000 $ en taxes de vente et de 70 000 $ en taxes et droits d'accise pour un revenu total de 509 000 $. Pour sa part, la parafiscalité québécoise qui comprend les cotisations à la Régie des rentes du Québec (RRQ), au Fonds de services de santé (FSS), à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) totalise 2,6 M$. Quant à la parafiscalité fédérale, celle-ci, composée essentiellement des contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi, s'est chiffrée à 531 000 $.

Tableau 3
Impacts directs et indirects des dépenses initiales de fonctionnement de 43,5 M$ des organismes en patrimoine, Québec, en dollars de 2009[1]

	Unité	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre	Année-personne ou ETC[2]	403,0	154,4	557,4
Valeur ajoutée aux prix de base	M$	19,364	11,538	30,902
Salaires et traitements avant impôts	M$	11,009	5,586	16,595
Autres revenus bruts avant impôts (incluant le revenu net des entreprises individuelles)	M$	8,355	5,952	14,307
Revenus du gouvernement du Québec	**M$**	**0,420**	**0,729**	**1,149**
Impôts sur salaires et traitements	M$	0,420	0,427	0,847
Taxes de vente	M$	–	0,162	0,162
Taxes spécifiques	M$	–	0,140	0,140
Revenus du gouvernement fédéral	**M$**	**0,123**	**0,386**	**0,509**
Impôts sur salaires et traitements	M$	0,123	0,252	0,375
Taxes de vente	M$	–	0,064	0,064
Taxes et droits d'accise	M$	–	0,070	0,070
Parafiscalité				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST et RQAP)	M$	1,708	0,864	2,572
Fédérale (assurance-emploi)	M$	0,365	0,166	0,531

1. Il a été considéré que les dépenses de fonctionnement ont été faites entièrement au cours de l'année 2009. La matrice de taxation indirecte tient compte du régime fiscal de l'année 2009 : taxes sur les produits et services (TPS) de 5 % et les taxes de vente du Québec (TVQ) de 7,5 %.
2. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. L'abréviation ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

Source : Simulation de la structure des dépenses en biens et services à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, septembre 2009.

Figure 3
Impact économique des dépenses de fonctionnement des organismes en patrimoine, Québec, en dollars de 2009

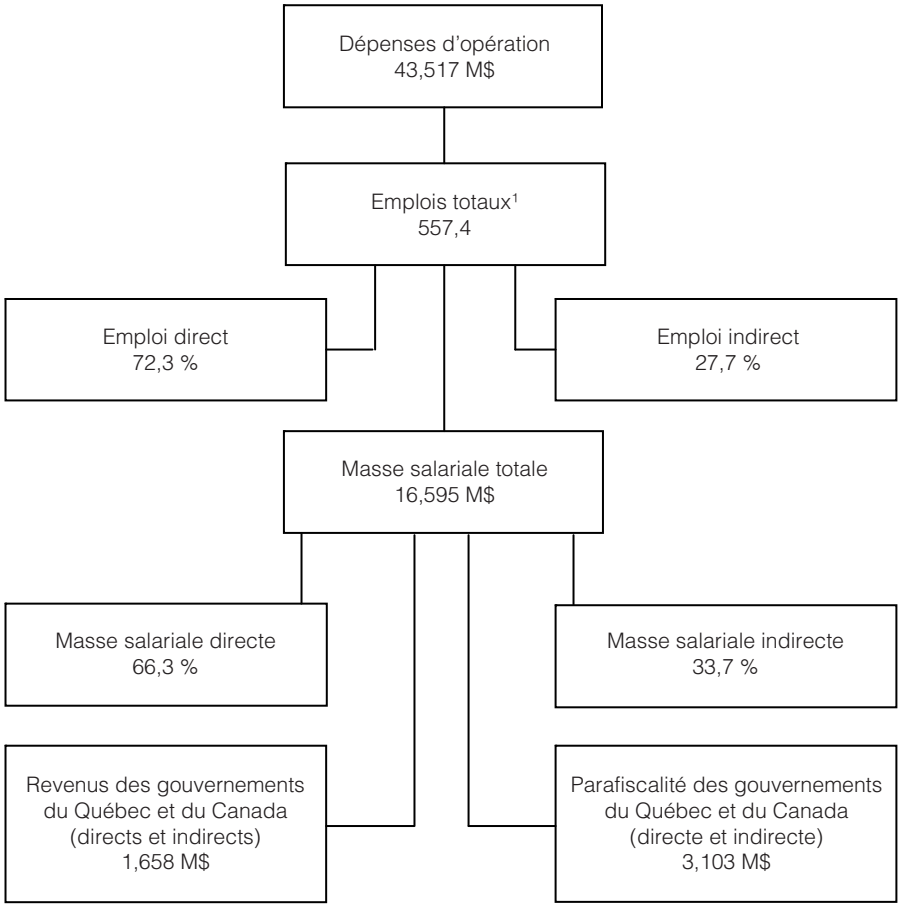

1. En années-personnes ou ETC (équivalent à temps complet).

Source : Simulation de la structure des dépenses en biens et services à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, septembre 2009.

2.3 Impact social des organismes en patrimoine

Bien qu'il soit difficile de mesurer l'impact social des organismes en patrimoine sur le même plan que l'impact économique, nous constatons que les effets des investissements dans le secteur du patrimoine sont importants.

Le bilan des organismes en patrimoine montre que leurs activités patrimoniales[11] sont diversifiées. Rappelons que la principale activité qui compte pour 40 % est la formation et l'éducation. Les organismes se consacrent également à la conservation (24 %) et à la gestion de sites patrimoniaux (20 %). D'autres activités permettent de rejoindre un large public : production de manifestations culturelles (5 %), diffusion et animation (3 %), recherche (2 %) et commémoration (2 %) (figure 4).

L'enquête de l'OCCQ a permis de révéler que les organismes en patrimoine réalisaient en 2004 plus de 1 120 activités publiques. On dénombre 1 162 000 participants à ces activités qui se sont déroulées dans l'ensemble des régions du Québec. C'est donc un Québécois sur sept qui a été rejoint par les activités des organismes en patrimoine. Le travail réalisé par les organismes en patrimoine apparaît comme complémentaire avec les activités des musées sur l'ensemble du territoire québécois.

2.4 Estimation de la valeur économique du travail non rémunéré dans les organismes en patrimoine

Selon les données recueillies lors de l'enquête de l'OCCQ, 70 %[12] des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives bénéficient de bénévoles et de personnel non rémunéré. En plus des bénévoles (à la gestion et au fonctionnement), le personnel non rémunéré comprend les étudiants et stagiaires non rémunérés. En 2004, un nombre total de 15 638 personnes non rémunérées ont travaillé dans ces établissements pour près de 1,3 million d'heures, ce qui représente une moyenne annuelle de plus de 80 heures par personne non rémunérée. C'est dans le secteur du patrimoine que leur nombre est le plus élevé, soit 8 826 personnes qui ont travaillé 642 758 heures pour correspondre à un nombre annuel moyen de 73 heures par personne non rémunérée (figures 5, 6 et 7).

Figure 4
Répartition des établissements répondants selon leur activité patrimoniale principale, Québec, 2004

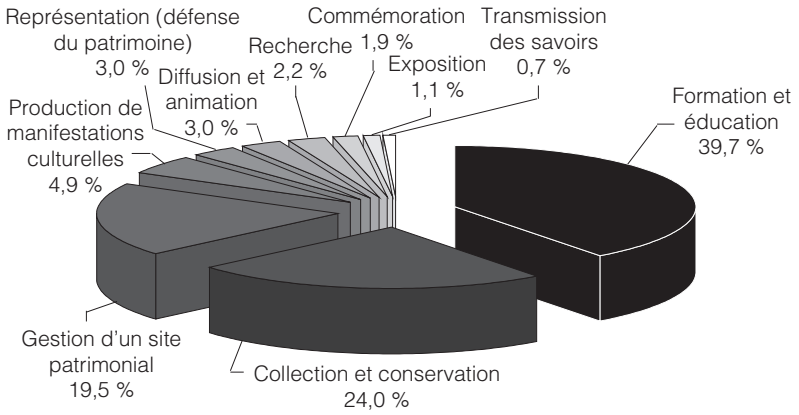

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 5
Personnel non rémunéré dans les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004

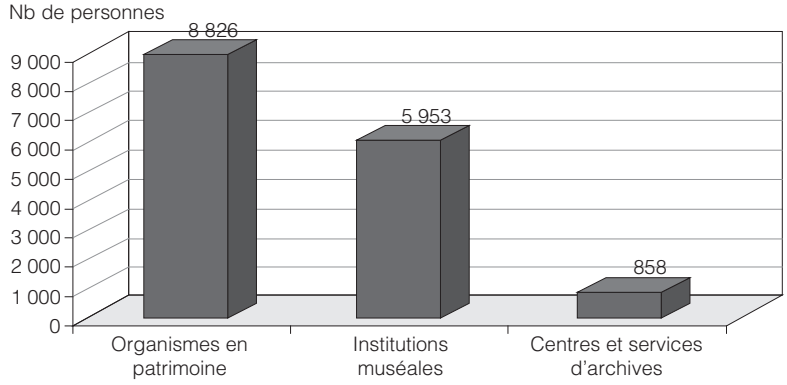

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

11. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 4 : *L'action en patrimoine*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2007, pp. 17-19.

12. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-5, p. 66.

Figure 6
Nombre d'heures travaillées par le personnel non rémunéré dans les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004

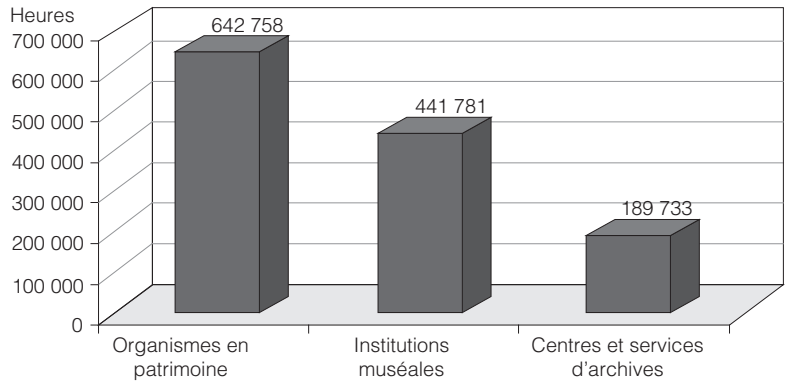

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 7
Nombre annuel moyen d'heures travaillées par le personnel non rémunéré dans les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004

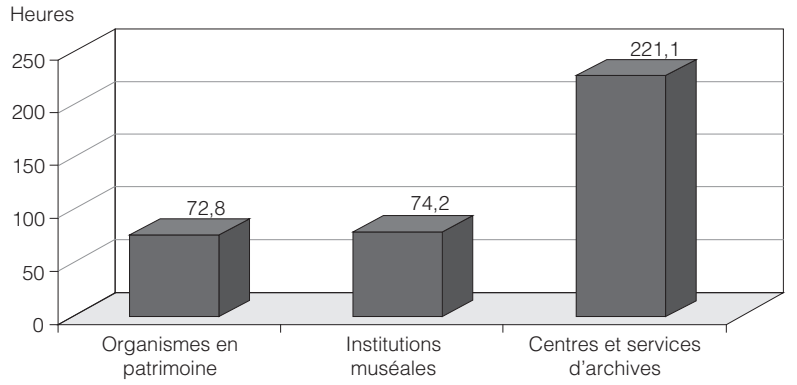

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Pour tenter d'estimer la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré des organismes en patrimoine, nous avons appliqué les mêmes hypothèses que pour le personnel rémunéré, ce qui pourrait créer une certaine distorsion. Mais comme dans ce secteur leur travail est devenu essentiel au maintien de plusieurs activités et même à sa survie, il nous est apparu opportun d'en évaluer l'importance. En effet, les bénévoles et le personnel non rémunéré représentent une part importante des ressources humaines pour le fonctionnement et la gestion des organismes en patrimoine au Québec.

En considérant le salaire annuel moyen des personnes rémunérées dans les organismes en patrimoine et en faisant les deux hypothèses qui suivent, il est possible d'estimer une équivalence monétaire à la contribution économique des personnes non rémunérées. Hypothèse 1 : une semaine de travail est de 35 heures, soit la norme des postes dans la fonction publique au Québec. Hypothèse 2 : une année de travail se répartit sur 52 semaines. En tenant compte de ces deux hypothèses, dans les organismes en patrimoine, le nombre de 642 758 heures travaillées non rémunérées peut se traduire en 18 365 semaines travaillées, pour être converties en 353,2 années-personnes. Ensuite, lorsque l'on multiplie par le salaire annuel moyen de ce secteur, qui est évalué à 27 331 $, on arrive au constat suivant : **la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré, pour des dépenses de fonctionnement de 43,5 M$ des organismes en patrimoine, serait de l'ordre de 10 M$**. Cette estimation de la valeur du travail non rémunéré ne vise qu'à offrir un ordre de grandeur, sans plus, mais cette estimation était nécessaire pour donner un portrait plus juste de l'impact total des organismes en patrimoine dans l'économie du Québec.

Ainsi, le bénévolat constitue une contribution importante et non négligeable pour financer les opérations des organismes en patrimoine en permettant d'accroître la main-d'œuvre sans coût additionnel. Sans bénévolat, les établissements devraient trouver d'autres sources de financement afin de rémunérer cette main-d'œuvre essentielle à leur gestion et à leur fonctionnement.

CHAPITRE 3

Impact économique des dépenses de fonctionnement des institutions muséales en 2004, en dollars de 2009

3.1 Approche méthodologique et données de base

Trois grandes catégories d'institutions muséales ont fait l'objet de l'enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) en 2005 : les musées, les lieux d'interprétation et les centres d'exposition. Organismes à but non lucratif, les institutions muséales sont des lieux d'éducation et de diffusion de l'art, de l'histoire ou des sciences.

Les musées ont ceci de particulier qu'ils acquièrent, conservent, étudient et mettent en valeur des collections. Grâce à eux, notre patrimoine est sauvegardé, transmis, offert à tous, dévoilé aux gens de la région comme aux touristes curieux de mieux connaître un coin de pays. Ces institutions effectuent des recherches et réalisent des activités de diffusion : expositions, activités éducatives et culturelles, publications, etc. Un jardin botanique? Un jardin zoologique? Un aquarium? Ce sont aussi des musées, car ils possèdent des « collections vivantes » qu'ils rendent accessibles au public[13].

Les lieux d'interprétation, comme leur nom l'indique, se caractérisent par l'interprétation d'une thématique liée le plus souvent à l'histoire, aux sciences, à l'environnement, aux techniques et aux modes de vie. En font partie les centres de sciences, les centres d'interprétation de la nature, les sites et maisons historiques, et même, dans certains cas, des églises et autres lieux de culte où l'on offre des expositions ou des activités d'interprétation[13].

En ce qui a trait aux centres d'exposition, l'essentiel des activités gravite autour de la réalisation d'expositions temporaires, auxquelles se greffent les fonctions de recherche, d'éducation et d'action culturelle. À la différence des musées proprement dits, ces institutions ne possèdent généralement pas de collections et ne présentent pas d'expositions permanentes. On les trouve souvent à l'intérieur de centres culturels, de maisons de la culture, de bibliothèques ou de maisons d'enseignement. Une majorité d'entre eux sont dédiés à la diffusion de l'art[13].

L'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* a été menée par l'OCCQ en 2005 auprès de 420 institutions muséales au Québec. Cette population est composée de 124 musées, 234 lieux d'interprétation et 62 centres d'exposition. Le taux de réponse global des institutions muséales à cette enquête est de 82 % (tableau 4). Il est important de spécifier que tous les résultats chiffrés de cette enquête ont fait l'objet d'estimations statistiques pour pallier les manques dus à la non-réponse. Ainsi, à partir des 346 institutions muséales ayant effectivement répondu à l'enquête, l'application de méthodes statistiques a permis l'estimation des données de l'ensemble des institutions visées par l'enquête. Les résultats de la présente étude d'impact économique portent donc sur l'univers des 420 institutions muséales.

Pour la présente étude d'impact économique à l'aide du modèle intersectoriel du Québec, nous avons utilisé certains résultats de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, lesquels portent sur l'année 2004. Ces résultats ont été publiés dans le cahier 1 de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*[14]. On y apprend ainsi que les dépenses de fonctionnement des institutions muséales ont atteint 359,4 M$ (figure 8). À partir de ce total :

- le poste des salaires et avantages sociaux se chiffre à 166,5 M$, soit 46 % des dépenses de fonctionnement. Il a été estimé que les salaires représentent 82 % de ce montant alors que la part des avantages sociaux représente 18 %;

13. Pour plus de précision, voir OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003, pp. 40-43.

14. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-3, p. 65.

Tableau 4
Population visée et nombre de répondants à l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, secteur des institutions muséales, Québec, 2005

Type d'institutions muséales	Population visée	Répondants	Taux de réponse
	n		%
Musées	**124**	**113**	**91,1**
Musées d'art	19	19	100,0
Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	78	70	89,7
Musées de sciences	27	24	88,9
Lieux d'interprétation	**234**	**188**	**80,3**
Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	181	152	84,0
Lieux d'interprétation en sciences	53	36	67,9
Centres d'exposition	**62**	**45**	**72,6**
Total	**420**	**346**	**82,4**

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

- les dépenses pour activités muséologiques et autres dépenses étaient de 135,1 M$ (soit 38 % des dépenses de fonctionnement);

- les frais de propriété se chiffreraient à environ 15 % des dépenses de fonctionnement. Il est important de noter que ce poste de dépenses est sous-estimé, car certains établissements enquêtés n'ont pu y répondre.

Au sujet de la main-d'œuvre, les résultats de l'enquête sont les suivants.

- Pour l'ensemble des institutions muséales, le personnel rémunéré équivaut à 3 873,415 emplois en années-personnes ou ETC16 (tableau 5). Il est important de préciser que 93 % des institutions muséales ont du personnel rémunéré. Par personnel rémunéré, on entend les salariés à temps complet toute l'année, les salariés à temps partiel toute l'année, les salariés saisonniers, les employés contractuels et pigistes et les étudiants et les stagiaires (figure 9).

Figure 8
Répartition des dépenses de fonctionnement des institutions muséales selon le poste de dépense, Québec, 2004

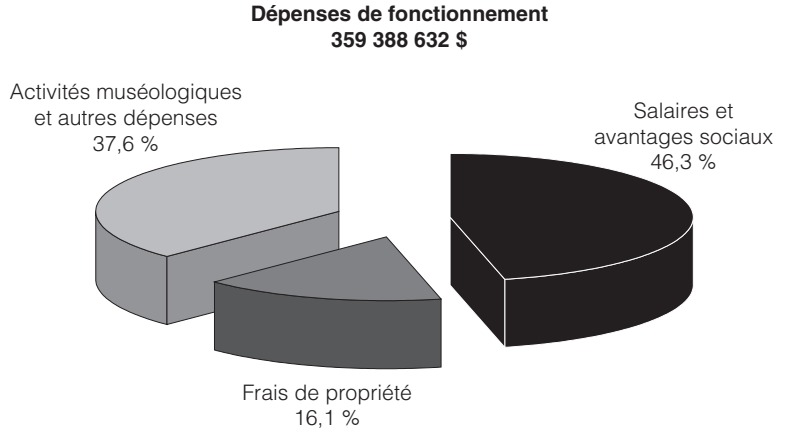

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

15. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-4, p. 65.

16. Une année-personne est une unité de temps de travail correspondant au travail d'une personne pendant une année. En exemple, quatre employés travaillant chacun 13 semaines pendant l'année correspondent à une année-personne ou à une année en « équivalent à temps complet ».

Tableau 5
Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des institutions muséales par type d'institutions, Québec, 2004

	Unité	Musées	Lieux d'interprétation	Centres d'exposition	Total Institutions muséales
Part des établissements ayant du personnel rémunéré	%	90,1	93,4	100,0	93,2
Personnel rémunéré[1]	**Année-personne ou ETC[2]**	**2 661,0**	**1 058,0**	**154,2**	**3 873,4**
Salariés à temps complet toute l'année	Année-personne ou ETC[2]	1 905,0	412,0	66,0	2 382,5
Salariés à temps partiel toute l'année	Année-personne ou ETC[2]	392,0	73,0	29,6	494,4
Salariés saisonniers	Année-personne ou ETC[2]	135,0	351,0	35,9	522,0
Employés contractuels et pigistes	Année-personne ou ETC[2]	36,0	25,0	11,2	73,2
Étudiants et stagiaires	Année-personne ou ETC[2]	193,0	196,0	11,6	401,3
Masse salariale (incluant les avantages sociaux)	**M$**	**129,767**	**32,663**	**4,057**	**166,487**

1. Il s'agit du personnel rémunéré par l'institution muséale. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'établissement.
2. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. L'abréviation ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 9
Répartition du personnel rémunéré des institutions muséales selon le type de salariés, Québec, 2004

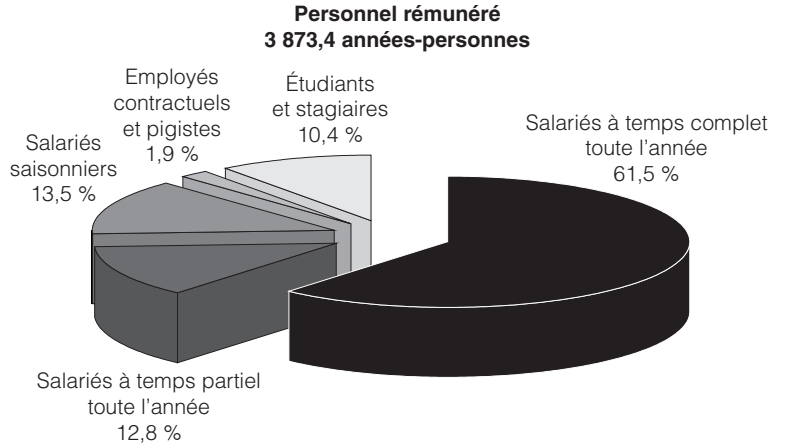

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

- À ces 3 873,4 années-personnes correspondent des salaires et avantages sociaux de 166,5 M$. La part des avantages sociaux est de 18 %. Ainsi, en tenant compte du montant estimé des salaires et traitements avant impôts de 136,5 M$ (soit 82 % de 166,5 M$) et du nombre de 3 873,4 années-personnes, on peut calculer que le salaire annuel moyen correspond à 35 245 $.

En conformité avec l'utilisation du modèle intersectoriel du Québec, certaines données ont été précisées.

- Le total des salaires et avantages sociaux est de 166,5 M$, dont 136,5 M$ en salaires et traitements avant impôts. Les avantages sociaux, qui composent le poste des « autres revenus bruts avant impôts » (ARB), correspondent à 18 % du montant total, soit 30,0 M$.

- L'emploi total est de 3 873,4 années-personnes ou ETC. Ainsi, le salaire annuel moyen est de 35 245 $ pour le personnel des institutions muséales, à la suite de l'estimation des salaires et traitements avant impôts à 136,5 M$.

Par ailleurs, une structure moyenne des dépenses de fonctionnement des institutions muséales pour l'année 2004 a été construite à partir des 603 biens et services du tableau intersectoriel de l'ISQ, et cette structure est représentative

des dépenses des 420 institutions muséales visées par l'enquête de l'OCCQ[17]. Comme une des particularités du tableau intersectoriel est sa flexibilité, cette structure d'input de rechange des dépenses en biens et services a été introduite dans le tableau.

À partir de la ventilation de ces données, nous avons pu alimenter le modèle intersectoriel de l'ISQ et lancer une simulation de l'impact des dépenses de fonctionnement de 359,4 M$ des institutions muséales du Québec. Nous en présentons les résultats ci-dessous.

3.2 Effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement des institutions muséales

En dollars de 2009, les dépenses des institutions muséales ont contribué pour 278,2 M$ à l'économie du Québec (tableau 6). Cette contribution a amené la création d'emplois totaux équivalant à 4 795,3 années-personnes dans l'économie du Québec, dont 3 873,0 emplois directs (81 %) et 922,3 emplois indirects (19 %). Tous ces emplois amènent une masse salariale de 170,5 M$ composée des montants respectifs de 136,5 M$ (80 %) en salaires et gages avant impôts directs et de 34,0 M$ (20 %) en salaires et gages avant impôts indirects. À partir de ces effets totaux sur l'emploi et la masse salariale, le salaire annuel moyen est de 35 558 $. Cette masse salariale totale a amené un revenu total de 19,7 M$ aux gouvernements provincial et fédéral (figure 10).

Tableau 6
Impacts directs et indirects des dépenses initiales de fonctionnement de 359,4 M$ des institutions muséales, Québec, en dollars de 2009[1]

	Unité	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre	Année-personne ou ETC[2]	3 873,0	922,3	4 795,3
Valeur ajoutée aux prix de base	M$	206,214	72,015	278,229
Salaires et traitements avant impôts	M$	136,519	33,993	170,512
Autres revenus bruts avant impôts (incluant le revenu net des entreprises individuelles)	M$	69,695	38,022	107,717
Revenus du gouvernement du Québec	**M$**	**8,590**	**4,497**	**13,087**
Impôts sur salaires et traitements	M$	8,590	2,587	11,177
Taxes de vente	M$	–	0,998	0,998
Taxes spécifiques	M$	–	0,912	0,912
Revenus du gouvernement fédéral	**M$**	**4,237**	**2,353**	**6,590**
Impôts sur salaires et traitements	M$	4,237	1,520	5,757
Taxes de vente	M$	–	0,376	0,376
Taxes et droits d'accise	M$	–	0,457	0,457
Parafiscalité				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST et RQAP)	M$	21,439	5,245	26,684
Fédérale (assurance-emploi)	M$	4,522	1,004	5,526

1. Il a été considéré que les dépenses de fonctionnement ont été faites entièrement au cours de l'année 2009. La matrice de taxation indirecte tient compte du régime fiscal de l'année 2009 : taxes sur les produits et services (TPS) de 5 % et les taxes de vente du Québec (TVQ) de 7,5 %.
2. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. L'abréviation ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

Source : Simulation de la structure des dépenses en biens et services à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, septembre 2009.

17. Cette structure prend notamment en compte les dépenses des cinq « grands musées ». Par grands musées, on entend les quatre musées régis par des lois spécifiques et soutenus par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée de la civilisation et le Musée des beaux-arts de Montréal) ainsi que le Musée canadien des civilisations.

Figure 10
Impact économique des dépenses de fonctionnement des institutions muséales, Québec, en dollars de 2009

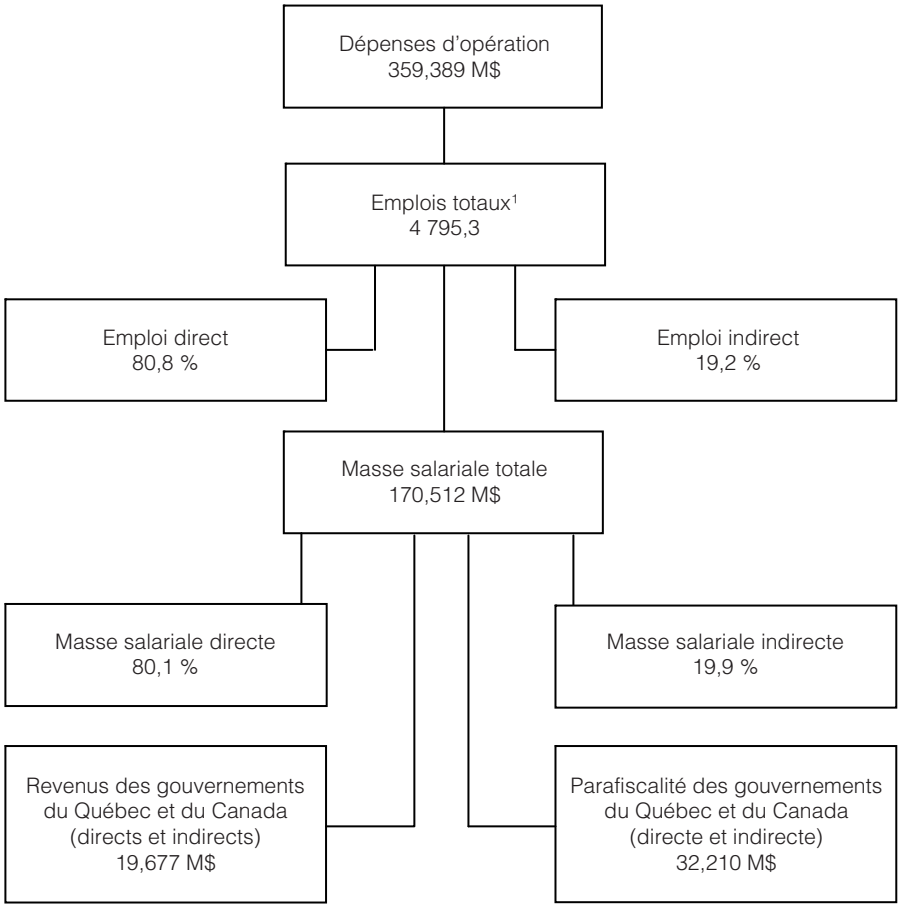

1. En années-personnes ou ETC (équivalent à temps complet).

Source : Simulation de la structure des dépenses en biens et services à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, septembre 2009.

Le gouvernement du Québec a touché un revenu total de 13,1 M$, soit 11,2 M$ en impôts sur salaires et traitements, 998 000 $ en taxes de vente et 912 000 $ en taxes spécifiques. Le gouvernement du Canada a bénéficié de 5,8 M$ en impôts sur salaires et traitements, de 376 000 $ en taxes de vente et de 457 000 $ en taxes et droits d'accise pour un revenu total de 6,6 M$. Pour sa part, la parafiscalité québécoise qui comprend les cotisations à la Régie des rentes du Québec (RRQ), au Fonds de services de santé (FSS), à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) totalise 26,7 M$. Quant à la parafiscalité fédérale, celle-ci, composée essentiellement des contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi, s'est chiffrée à 5,5 M$.

3.3 Impact social des institutions muséales

Au-delà de l'impact économique, le réseau des institutions muséales produit des impacts sociaux majeurs en raison du niveau annuel de fréquentation. En 2004, les institutions muséales accueillaient 12,2 millions de visiteurs[18], dont 1,2 million d'élèves du primaire et du secondaire. Depuis 2004, ce niveau de fréquentation se maintient et tend d'ailleurs à augmenter. En 2008, la fréquentation atteignait 12,6 millions de visiteurs[19].

Le réseau des institutions muséales produisait en 2004 une multitude d'activités de diffusion incluant des expositions (1 735) dont des expositions permanentes (509), des expositions temporaires (1 042), et des expositions itinérantes (184)[20]. Il faut également souligner les animations et activités éducatives dans l'ensemble des institutions. L'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* a également révélé que le réseau proposait en 2004 près de 6 689 activités culturelles. Nous ne disposons pas d'enquêtes sur la réception de ces activités auprès des visiteurs, mais nous savons qu'elles ont permis de rejoindre différentes catégories de citoyens.

Pour mesurer l'étendue des activités et des publics visés par le réseau des musées québécois, on peut consulter le site de l'Observatoire des musées de la Société des musées québécois (www.smq.qc.ca) de même que le site du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) (www.mcccf.gouv.qc.ca).

3.4 Estimation de la valeur économique du travail non rémunéré dans les institutions muséales

Selon les données recueillies lors de l'enquête de l'OCCQ, 70 %[21] des établissements de ce domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives bénéficient de bénévoles et de personnel non rémunéré. En plus des bénévoles (à la gestion et au fonctionnement), le personnel non rémunéré comprend les étudiants et stagiaires non rémunérés. En 2004, un nombre total de 15 638 personnes non rémunérées ont travaillé dans ces établissements pour près de 1,3 million d'heures, ce qui représente une moyenne annuelle de plus de 80 heures par personne non rémunérée. Seulement dans le secteur des institutions muséales, 5 953 personnes non rémunérées ont travaillé 441 781 heures pour une moyenne annuelle de 74 heures par personne non rémunérée (figures 5, 6 et 7).

Pour tenter d'estimer la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré des institutions muséales, nous avons appliqué les mêmes hypothèses que pour le personnel rémunéré, ce qui pourrait créer une certaine distorsion. Mais comme dans ce secteur leur travail est devenu essentiel au maintien de plusieurs activités et même à sa survie, il nous est apparu opportun d'en évaluer l'importance. En effet, les bénévoles et le personnel non rémunéré représentent une part importante des ressources humaines pour le fonctionnement et la gestion des institutions muséales au Québec.

En considérant le salaire annuel moyen des personnes rémunérées dans les institutions muséales et en faisant les deux hypothèses qui suivent, il est possible d'estimer une équivalence monétaire à la contribution économique des personnes non rémunérées. Hypothèse 1 : une semaine de travail est de 35 heures, soit la norme des postes dans la fonction publique au Québec. Hypothèse 2 : une année de travail se répartit sur 52 semaines. En tenant compte de ces deux hypothèses, dans les institutions muséales, le nombre de 441 781 heures travaillées non rémunérées correspond à 12 622 semaines travaillées pour un total de 242,7 années-personnes. Ensuite, lorsque l'on multiplie par le salaire annuel moyen de ce secteur, qui est évalué à 35 245 $, on arrive au constat suivant : **la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré, pour des dépenses de fonctionnement de 359,4 M$ des institutions muséales, serait de l'ordre de 9 M$**. Cette estimation de la valeur du travail non rémunéré ne vise qu'à offrir un ordre de grandeur, sans plus, mais cette estimation était nécessaire pour donner un portrait plus juste de l'impact total des institutions muséales dans l'économie du Québec.

Ainsi, le bénévolat constitue une contribution importante et non négligeable pour financer les opérations des institutions muséales en permettant d'accroître la main-d'œuvre sans coût additionnel. Sans bénévolat, les établissements devraient trouver d'autres sources de financement afin de rémunérer cette main-d'œuvre essentielle à leur gestion et à leur fonctionnement.

18. Ces 12,2 millions de visiteurs se répartissent ainsi : 7,7 millions dans les musées, 3,8 millions dans les lieux d'interprétation et 0,64 million dans les centres d'exposition.

19. ROUTHIER, Christine « La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2008 », *Statistiques en bref*, nº 51, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, juin 2009, 19 p.

20. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 8 : *Les institutions muséales au Québec, activités et rayonnement*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2008, pp. 31-33 et 36.

21. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-5, p. 66.

CHAPITRE 4

Impact économique des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives en 2004, en dollars de 2009

4.1 Approche méthodologique et données de base

Pour les fins de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, le groupe des « centres et services d'archives » a été défini selon le *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec* publié par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ).

« Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, traiter, conserver et diffuser des documents inactifs de valeur permanente (archives historiques) et à gérer des documents actifs et semi-actifs. Les archives gérées ou conservées par ces établissements sont constituées de documents textuels, de photographies, de cartes et plans, d'enregistrements sonores, de films et de vidéos, et de documents technologiques, produits ou reçus par une entreprise, un organisme ou un particulier pour ses besoins ou l'exercice de ses activités. Dans les centres et services d'archives assumant le mandat de gérer les documents inactifs de valeur permanente, les documents sont aussi regroupés en fonds et collections d'archives. Le fonds d'archives est un ensemble de documents de toute nature réunis automatiquement et organiquement par tout corps administratif ou par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses activités ou de ses fonctions. Par opposition, la collection d'archives est un regroupement artificiel de documents de toutes provenances en fonction d'une caractéristique commune, telle que le mode d'acquisition, le thème, la langue, le support, le type de documents, etc. Sont inclus les services d'archives des organismes réputés publics qui ne gèrent que des documents actifs et semi-actifs. »

L'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* a été menée par l'OCCQ en 2005 auprès de 299 centres et services d'archives dont l'activité principale est la gestion des archives définitives[22]. Au sein des 299 organismes, les centres et services d'archives d'institutions religieuses représentent 30 %, les centres et services d'archives en culture et société 21 % et ceux du réseau de l'éducation et de la santé, 21 %. Un taux de réponse de 89 % assure une grande fiabilité aux résultats pour le secteur des archives (tableau 7).

Tableau 7
Population visée et nombre de répondants à l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, secteur des archives, selon la catégorie, Québec, 2005

Catégorie	Population visée	Répondants	Taux de réponse
	n		%
Archives nationales du Québec	9	9	100,0
Culture et société	64	60	93,8
Réseaux de l'éducation et de la santé	63	58	92,1
Institutions religieuses	90	82	91,1
Gouvernements et secteur municipal	58	50	86,2
Finance, économie et travail	15	8	53,3
Total	299	267	89,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

22. Les centres des Archives nationales du Québec font partie de cet univers, formant une assise qui consolide et structure le domaine.

Il est important de spécifier que tous les résultats chiffrés de cette enquête ont fait l'objet d'estimations statistiques pour pallier les manques dus à la non-réponse. Ainsi, à partir des 267 centres et services d'archives ayant effectivement répondu à l'enquête, l'application de méthodes statistiques a permis l'estimation des données de l'ensemble des organismes visés par l'enquête. Les résultats de la présente étude d'impact portent donc sur l'univers des 299 centres et services d'archives.

Pour la présente étude d'impact économique à l'aide du modèle intersectoriel du Québec, nous avons utilisé certains résultats de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, lesquels portent sur l'année 2004. Ces résultats ont été publiés dans le cahier 1 de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*[23]. On y apprend ainsi que les dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives ont atteint 30,3 M$ (figure 11). À partir de ce total :

- le poste des salaires et avantages sociaux se chiffre à 19,7 M$, soit 65 % des dépenses de fonctionnement. Il a été estimé que les salaires représentent 90 % de ce montant alors que la part des avantages sociaux représente 10 %;

- les dépenses pour activités archivistiques et autres dépenses étaient de 4,8 M$, soit 16 % des dépenses de fonctionnement;

- les frais de propriété se chiffreraient à près de 20 % des dépenses de fonctionnement. Il faut souligner que ce poste est sous-estimé, car certains établissements enquêtés n'ont pu y répondre.

Figure 11
Répartition des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives selon le poste de dépense, Québec, 2004

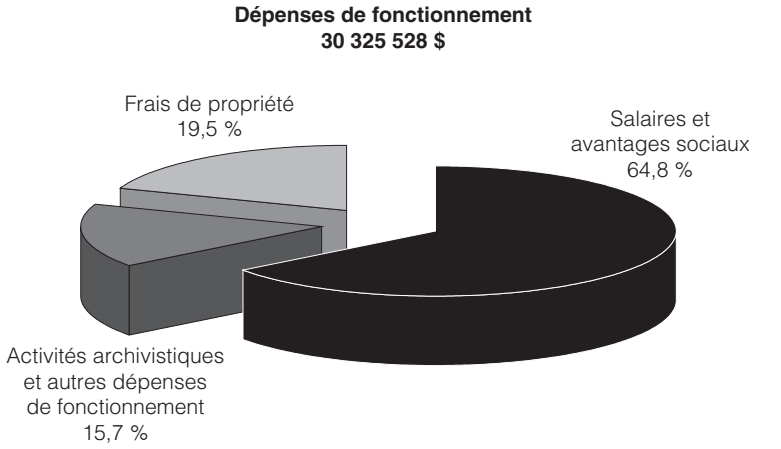

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Au sujet de la main-d'œuvre, les résultats de l'enquête sont les suivants.

- Pour l'ensemble des centres et services d'archives, le personnel rémunéré équivaut à 511,7[24] emplois en années-personnes ou ETC[25] (tableau 8). Il faut noter que 79 % des centres et services d'archives ont du personnel rémunéré. Par personnel rémunéré, on entend les salariés à temps complet toute l'année, les salariés à temps partiel toute l'année, les salariés saisonniers, les employés contractuels et pigistes et les étudiants et les stagiaires (figure 12).

- À ces 511,7 années-personnes correspondent des salaires et avantages sociaux de 19,7 M$. Les avantages sociaux représentent 10 % de ce montant. Ainsi, en tenant compte du montant estimé des salaires et traitements avant impôts de 17,7 M$ (soit 90 % de 19,7 M$) et du nombre de 511,7 années-personnes, on peut calculer que le salaire annuel moyen est de 34 563 $.

En conformité avec l'utilisation du modèle intersectoriel du Québec, certaines données ont été précisées.

- Le total des salaires et avantages sociaux est de 19,7 M$, dont 17,7 M$ en salaires et traitements avant impôts. Les avantages sociaux, qui composent le poste des « autres revenus bruts avant impôts » (ARB), correspondent à 10 % du montant total, soit 2,0 M$.

- L'emploi total est de 511,7 années-personnes ou ETC et le salaire annuel moyen est de 34 563 $ pour le personnel rémunéré des centres et services d'archives, à la suite de l'estimation des salaires et traitements avant impôts à 17,7 M$.

23. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-3, p. 65.

24. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-4, p. 65.

25. Une année-personne ou un « équivalent à temps complet » est une unité de temps de travail correspondant au travail d'une personne pendant une année. En exemple, quatre employés travaillant chacun 13 semaines pendant l'année correspondent à une année-personne ou à une année en « équivalent à temps complet ».

Tableau 8
Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des établissements à but non lucratif du secteur des archives[1], Québec, 2004

	Unité	2004
Part des établissements ayant du personnel rémunéré	%	78,5
Personnel rémunéré[2]	**Année-personne ou ETC[3]**	**511,7**
Salariés à temps complet toute l'année	Année-personne ou ETC[3]	431,7
Salariés à temps partiel toute l'année	Année-personne ou ETC[3]	39,9
Salariés saisonniers	Année-personne ou ETC[3]	8,6
Employés contractuels et pigistes	Année-personne ou ETC[3]	21,6
Étudiants et stagiaires	Année-personne ou ETC[3]	9,9
Masse salariale (incluant les avantages sociaux)	**M$**	**19,651**

1. Ces données ne concernent que les centres et les services d'archives qui conservent des archives permanentes ou historiques et la part du temps travaillé, de même que la masse salariale accordée à ce type d'archives.
2. Il s'agit du personnel rémunéré par l'établissement. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'établissement.
3. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. L'abréviation ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 12
Répartition du personnel rémunéré par les centres et services d'archives selon le type de salariés, Québec, 2004

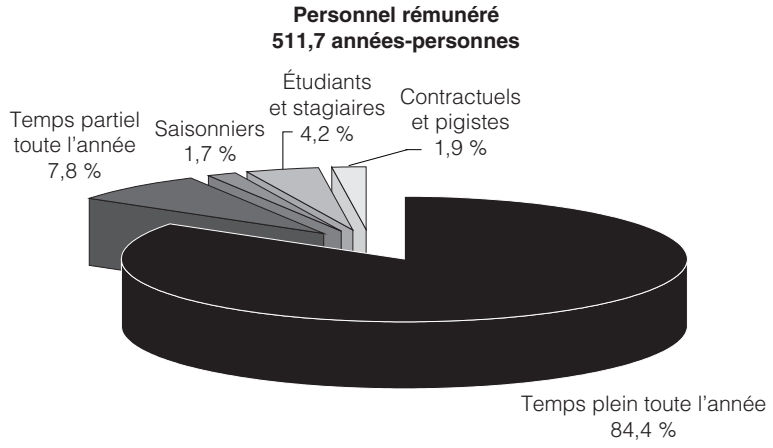

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Par ailleurs, une structure moyenne des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives pour l'année 2004 a été construite à partir des 603 biens et services du tableau intersectoriel du Québec, et cette structure est représentative des dépenses des 299 centres et services d'archives ciblés par l'enquête de l'OCCQ[26]. Comme une des particularités du tableau intersectoriel est sa flexibilité, cette structure d'input de rechange des dépenses en biens et services a été introduite dans le tableau.

À partir de la ventilation de ces données, nous avons pu alimenter le modèle intersectoriel de l'ISQ et lancer une simulation d'impact des dépenses de fonctionnement de 30,3 M$ des centres et services d'archives du Québec. Nous en présentons les résultats ci-dessous.

26. Les centres des Archives nationales du Québec font partie de cet univers.

4.2 Effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives

En dollars de 2009, les dépenses des centres et services d'archives ont contribué pour 26,0 M$ à l'économie du Québec (tableau 9). Cette contribution a amené la création d'emplois totaux équivalant à 557,3 années-personnes dans l'économie du Québec, dont 512,0 emplois directs (92 %) et 45,3 emplois indirects (8 %). Tous ces emplois amènent une masse salariale de 19,3 M$ composée des montants respectifs de 17,7 M$ (91 %) en salaires et gages avant impôts directs et de 1,7 M$ (9 %) en salaires et gages avant impôts indirects. À partir de ces effets totaux sur l'emploi et la masse salariale, le salaire annuel moyen est de 34 717 $. Cette masse salariale totale a amené un revenu total de 1,9 M$ aux gouvernements provincial et fédéral (figure 13).

Le gouvernement du Québec a touché un revenu total de 1,3 M$, soit 1,2 M$ en impôts sur salaires et traitements, 52 000 $ en taxes de vente et 49 000 $ en taxes spécifiques. Le gouvernement du Canada a bénéficié de 597 000 $ en impôts sur salaires et traitements, de 21 000 $ en taxes de vente et de 25 000 $ en taxes et droits d'accise pour un revenu total de 643 000 $. Pour sa part, la parafiscalité québécoise qui comprend les cotisations à la Régie des rentes du Québec (RRQ), au Fonds de services de santé (FSS), à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) totalise 3,0 M$. Quant à la parafiscalité fédérale, celle-ci, composée essentiellement des contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi, s'est chiffrée à 635 000 $.

4.3 Impact social des centres et services d'archives

Comme le démontre le cahier 6 de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*[27], les 300 centres et services d'archives du Québec conservent

Tableau 9
Impacts directs et indirects des dépenses initiales de fonctionnement de 30,3 M$ des centres et services d'archives, Québec, en dollars de 2009[1]

	Unité	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre	Année-personne ou ETC[2]	512,0	45,3	557,3
Valeur ajoutée aux prix de base	M$	22,690	3,342	26,032
Salaires et traitements avant impôts	M$	17,686	1,662	19,348
Autres revenus bruts avant impôts (incluant le revenu net des entreprises individuelles)	M$	5,004	1,680	6,684
Revenus du gouvernement du Québec	**M$**	**1,071**	**0,230**	**1,301**
Impôts sur salaires et traitements	M$	1,071	0,129	1,200
Taxes de vente	M$	–	0,052	0,052
Taxes spécifiques	M$	–	0,049	0,049
Revenus du gouvernement fédéral	**M$**	**0,522**	**0,121**	**0,643**
Impôts sur salaires et traitements	M$	0,522	0,075	0,597
Taxes de vente	M$	–	0,021	0,021
Taxes et droits d'accise	M$	–	0,025	0,025
Parafiscalité				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST et RQAP)	M$	2,775	0,253	3,028
Fédérale (assurance-emploi)	M$	0,586	0,049	0,635

1. Il a été considéré que les dépenses de fonctionnement ont été faites entièrement au cours de l'année 2009. La matrice de taxation indirecte tient compte du régime fiscal de l'année 2009 : taxes sur les produits et services (TPS) de 5 % et les taxes de vente du Québec (TVQ) de 7,5 %.
2. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. L'abréviation ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

Source : Simulation de la structure des dépenses en biens et services à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, septembre 2009.

27. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 6 : *Les archives au Québec, des ressources documentaires à découvrir*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2008, 79 p.

Figure 13
Impact économique des dépenses de fonctionnement des centres et services d'archives, Québec, en dollars de 2009

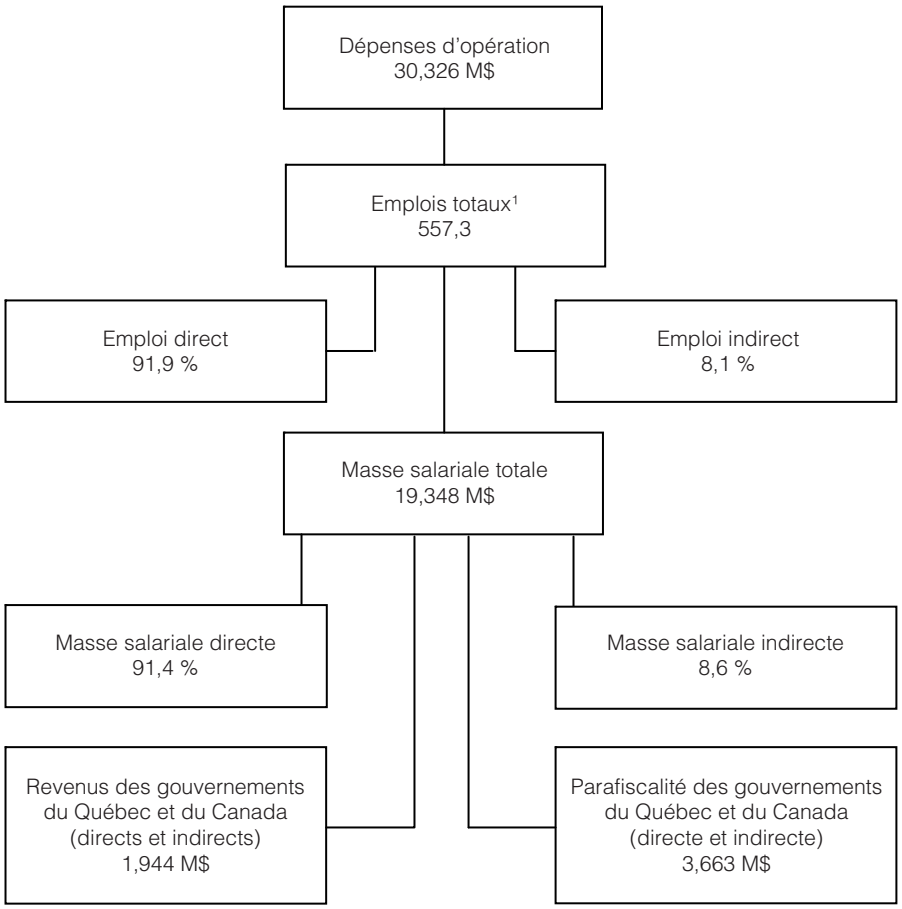

1. En années-personnes ou ETC (équivalent à temps complet).

Source : Simulation de la structure des dépenses en biens et services à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, septembre 2009.

des documents dans l'intérêt public; il s'agit en quelque sorte de la mémoire du Québec. Ces centres et services d'archives couvrent des thématiques qui concernent la société québécoise : l'administration publique, l'éducation, la religion et les communautés culturelles, l'histoire régionale et locale, le patrimoine, la généalogie, les arts et la culture, l'économie, les communautés culturelles, les autochtones, la santé et les services sociaux, les sciences, la politique, le travail et plusieurs autres thèmes propres à la culture québécoise.

Ces centres et services d'archives sont utilisés par le grand public. Ainsi, en 2004, on comptait 117 329 chercheurs dans le réseau (figure 14). S'ajoutent à cette statistique 128 896 demandes de recherche dans l'ensemble du réseau. Quand on pense aux usagers des archives,

on pense notamment aux généalogistes et à certaines associations comme la Société généalogique canadienne-française (www.sgcf.com), la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (www.federationgenealogie.qc.ca), ou la Fédération des familles souches du Québec (www.ffsq.qc.ca) qui regroupe plus de 170 associations de familles souches du Québec. Pour prendre la mesure des activités et du rayonnement des archives au Québec, il est possible de consulter le site du Réseau des archives du Québec (www.rdaq.banq.qc.ca).

Figure 14
Chercheurs dans les centres et services d'archives du réseau, selon ses composantes, Québec, 2004

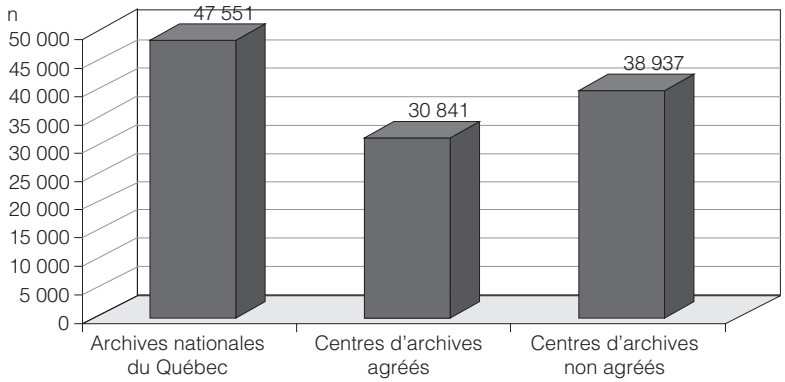

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

4.4 Estimation de la valeur économique du travail non rémunéré dans les centres et services d'archives

Selon les données recueillies lors de l'enquête de l'OCCQ, 70 %[28] des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives bénéficient de bénévoles et de personnel non rémunéré. En plus des bénévoles (à la gestion et au fonctionnement), le personnel non rémunéré comprend les étudiants et stagiaires non rémunérés. En 2004, un nombre total de 15 638 personnes non rémunérées ont travaillé dans ces établissements pour près de 1,3 million d'heures, ce qui représente une moyenne annuelle de plus de 80 heures par personne non rémunérée. Seulement dans le secteur des archives, 858 personnes non rémunérées ont travaillé 189 733 heures, ce qui correspond à un nombre annuel moyen de 221 heures par personne non rémunérée (figures 5, 6 et 7).

Pour tenter d'estimer la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré des centres et services d'archives, nous avons appliqué les mêmes hypothèses que pour le personnel rémunéré, ce qui pourrait créer une certaine distorsion. Mais comme dans ce secteur leur travail est devenu essentiel au maintien de plusieurs activités et même à sa survie, il nous est apparu opportun d'en évaluer l'importance. En effet, les bénévoles et le personnel non rémunéré représentent une part importante des ressources humaines pour le fonctionnement et la gestion des centres et services d'archives au Québec.

En considérant le salaire annuel moyen des personnes rémunérées dans les centres et services d'archives et en faisant les deux hypothèses qui suivent, il est possible d'estimer une équivalence monétaire à la contribution économique des personnes non rémunérées. Hypothèse 1 : une semaine de travail est de 35 heures, soit la norme des postes dans la fonction publique au Québec. Hypothèse 2 : une année de travail se répartit sur 52 semaines. En tenant compte de ces deux hypothèses, dans les centres et services d'archives, les 189 733 heures travaillées non rémunérées représentent 5 421 semaines travaillées pour un nombre de 104,3 années-personnes. Ensuite, lorsque l'on multiplie par le salaire annuel moyen de ce secteur, qui est évalué à 34 563 $, on arrive au constat suivant : **la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré pour des dépenses de fonctionnement de 30,3 M$ des centres et services d'archives, serait de l'ordre de 4 M$**. Cette estimation de la valeur du travail non rémunéré ne vise qu'à offrir un ordre de grandeur, sans plus, mais cette estimation était nécessaire pour donner un portrait plus juste de l'impact total des centres et services d'archives dans l'économie du Québec.

Ainsi, le bénévolat constitue une contribution importante et non négligeable pour financer les opérations des centres et services d'archives en permettant d'accroître la main-d'œuvre sans coût additionnel. Sans bénévolat, les établissements devraient trouver d'autres sources de financement afin de rémunérer cette main-d'œuvre essentielle à leur gestion et à leur fonctionnement.

28. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-5, p. 66.

CHAPITRE 5

Impact économique des dépenses de fonctionnement du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives en 2004, en dollars de 2009

5.1 Approche méthodologique

Rappelons qu'aux fins de la présente étude, le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives se compose de trois groupes d'établissements : 356 organismes en patrimoine, 420 institutions muséales et 299 centres et services d'archives. Ces trois types d'établissements ont été décrits aux chapitres 2, 3 et 4 du présent cahier.

À l'aide du modèle intersectoriel du Québec, qui est un modèle économétrique développé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), nous avons réalisé trois simulations d'impact économique, soit une pour chacun des trois groupes d'établissements. Ensuite, pour connaître l'impact économique de l'ensemble du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, nous avons additionné les résultats obtenus pour les trois simulations précitées[29]. Il est possible de procéder ainsi pour estimer les effets totaux du domaine, étant donné qu'une des particularités du tableau intersectoriel est sa linéarité.

Au sujet des données de base ayant servi à alimenter le modèle intersectoriel du Québec pour lui faire réaliser les simulations d'impact, rappelons qu'elles ont toutes été tirées des résultats de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* menée en 2005 par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). Ainsi, pour chacun des trois secteurs étudiés, les données suivantes ont été prises en compte :

- les dépenses de fonctionnement des établissements qui se composent des postes « salaires et avantages sociaux », « dépenses liées aux activités patrimoniales, muséologiques ou archivistiques et autres dépenses de fonctionnement » et « frais de propriété » (figure 15). Soulignons que le poste « salaires et avantages sociaux » a été subdivisé en « salaires » et « avantages sociaux », en conformité avec le tableau intersectoriel de l'ISQ;

Figure 15
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives selon le poste de dépense, Québec, 2004

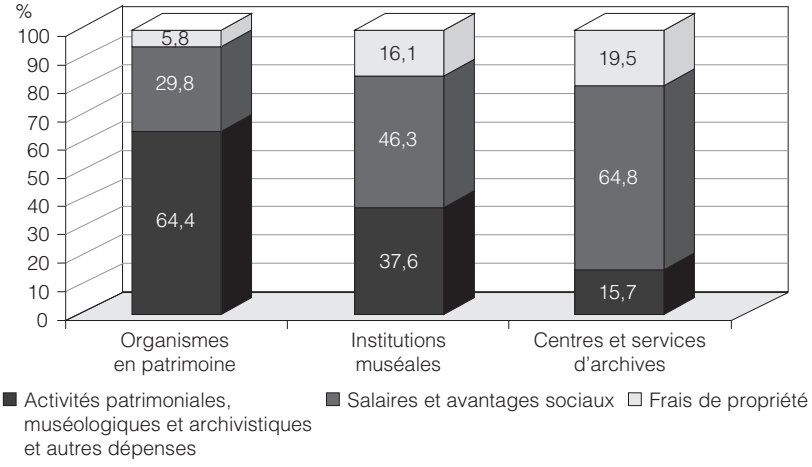

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

29. Les résultats des trois simulations d'impact sont exposés aux chapitres 2, 3 et 4 du présent cahier.

- le personnel rémunéré[30] des établissements, compté en nombre d'années-personnes (ou d'ETC)[31] (tableau 10);

- une structure moyenne des dépenses de fonctionnement de chacun des trois groupes d'établissements a été construite à partir des 603 biens et services du tableau intersectoriel du Québec. Cette structure de dépenses a été construite avec la collaboration de spécialistes des trois secteurs étudiés. Comme une des particularités du tableau intersectoriel est sa flexibilité, ces structures d'input de rechange des dépenses en biens et services ont été introduites dans le tableau.

Tableau 10
Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des établissements à but non lucratif du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, 2004

	Organismes en[1] patrimoine	Institutions muséales	Centres et services d'archives[2]	Total
			%	
Part des établissements ayant du personnel rémunéré	48,0	93,2	78,5	74,3
			Années-personnes ou ETC[3]	
Personnel rémunéré[4]	**402,8**	**3 873,4**	**511,7**	**4 787,9**
Salariés à temps plein toute l'année	208,7	2 382,5	431,7	3 022,8
Salariés à temps partiel toute l'année	43,9	494,4	39,9	578,3
Salariés saisonniers	70,4	522,0	8,6	601,0
Employés contractuels et pigistes	46,1	73,2	21,6	140,9
Étudiants et stagiaires	33,7	401,3	9,9	444,9
			$	
Masse salariale	12 952 104	166 487 023	19 650 604	199 089 731

1. Y compris des établissements à but non lucratif des arts de la scène, œuvrant dans le secteur du patrimoine.
2. N'ont été retenus que les centres et les services d'archives qui conservent des archives permanentes ou historiques, et la part du temps travaillé, de même que la masse salariale, accordée à ce type d'archives.
3. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. L'abréviation ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.
4. Il s'agit du personnel rémunéré par l'établissement. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'établissement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

30. Rappelons que le personnel rémunéré inclut les salariés à temps complet toute l'année, les salariés à temps partiel toute l'année, les salariés saisonniers, les employés contractuels et pigistes et les étudiants et les stagiaires.
31. Une année-personne est une unité de temps de travail correspondant au travail d'une personne pendant une année.

5.2 Effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives

En dollars de 2009, les dépenses des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives ont contribué pour 335,2 M$ à l'économie du Québec (tableau 11). Cette contribution a amené la création d'emplois totaux équivalant à 5 910,0 années-personnes dont 4 788,0 emplois directs (81 %) et 1 122,0 emplois indirects (19 %). Tous ces emplois amènent une masse salariale de 206,5 M$ composée des montants respectifs de 165,2 M$ en salaires et gages avant impôts directs (80 %) et de 41,2 M$ (20 %) en salaires et gages avant impôts indirects. À partir de ces effets totaux sur l'emploi et la masse salariale, le salaire annuel moyen est de 34 933 $. Cette masse salariale totale a amené un revenu total de 23,3 M$ aux gouvernements provincial et fédéral (figure 16).

Le gouvernement du Québec a touché un revenu total de 15,5 M$, soit 13,2 M$ en impôts sur salaires et traitements, 1,2 M$ en taxes de vente et 1,1 M$ en taxes spécifiques. Le gouvernement du Canada a bénéficié de 6,7 M$ en impôts sur salaires et traitements, de 461 000 $ en taxes de vente et de 552 000 $ en taxes et droits d'accise pour un revenu total de 7,7 M$. Pour sa part, la parafiscalité québécoise qui comprend les cotisations à la Régie des rentes du Québec (RRQ), au Fonds de services de santé (FSS), à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) totalise 32,3 M$. Quant à la parafiscalité fédérale, celle-ci, composée essentiellement des contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi, se chiffre à 6,7 M$.

Tableau 11
Impacts directs et indirects des dépenses initiales de fonctionnement de 433,2 M$ des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, en dollars de 2009[1]

	Unité	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre	Année-personne ou ETC[2]	4 788,0	1 122,0	5 910,0
Valeur ajoutée aux prix de base	M$	248,268	86,895	335,163
Salaires et traitements avant impôts	M$	165,214	41,241	206,455
Autres revenus bruts avant impôts (incluant le revenu net des entreprises individuelles)	M$	83,054	45,654	128,708
Revenus du gouvernement du Québec	**M$**	**10,081**	**5,456**	**15,537**
Impôts sur salaires et traitements	M$	10,081	3,143	13,224
Taxes de vente	M$	–	1,212	1,212
Taxes spécifiques	M$	–	1,101	1,101
Revenus du gouvernement fédéral	**M$**	**4,882**	**2,860**	**7,742**
Impôts sur salaires et traitements	M$	4,882	1,847	6,729
Taxes de vente	M$	–	0,461	0,461
Taxes et droits d'accise	M$	–	0,552	0,552
Parafiscalité				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST et RQAP)	M$	25,922	6,362	32,284
Fédérale (assurance-emploi)	M$	5,473	1,219	6,692

1. Il a été considéré que les dépenses de fonctionnement ont été faites entièrement au cours de l'année 2009. La matrice de taxation indirecte tient compte du régime fiscal de l'année 2009 : taxes sur les produits et services (TPS) de 5 % et les taxes de vente du Québec (TVQ) de 7,5 %.
2. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. L'abréviation ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

Source : Simulation de la structure des dépenses en biens et services à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, septembre 2009.

Figure 16
Impact économique des dépenses de fonctionnement des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Québec, en dollars de 2009

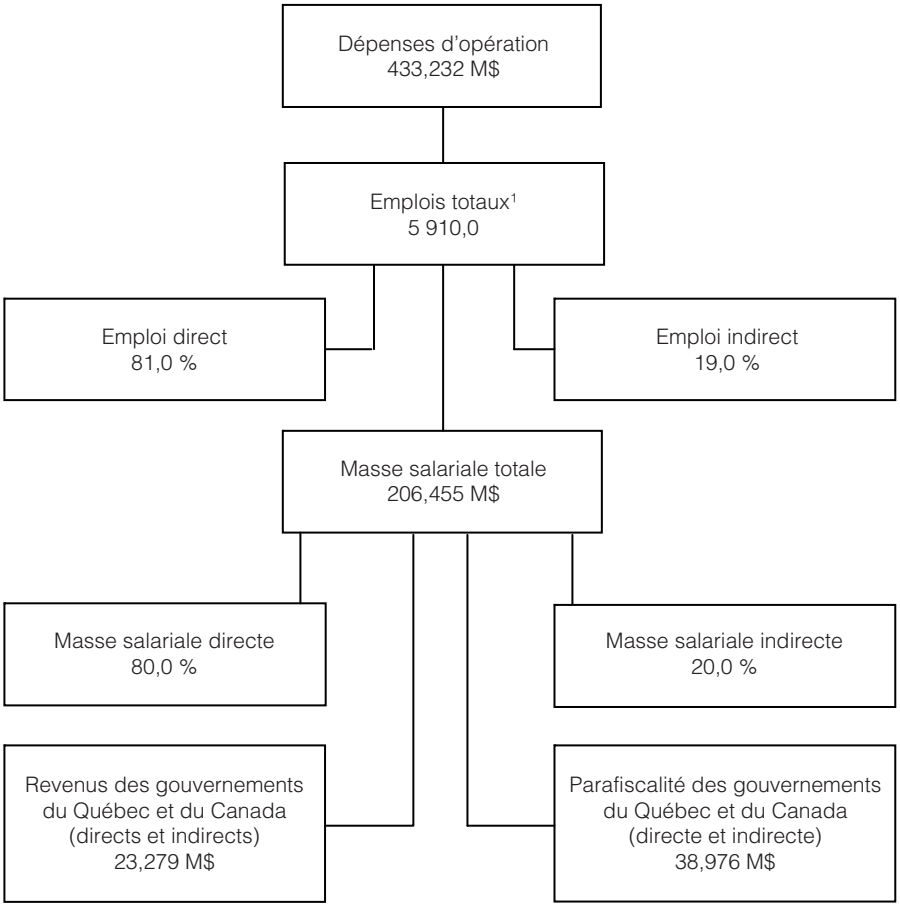

1. En années-personnes ou ETC (équivalent à temps complet).
Source : Simulation de la structure des dépenses en biens et services à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, septembre 2009.

5.3 Estimation de la valeur économique du travail non rémunéré dans le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives

Selon les données recueillies lors de l'enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), 70 %[32] des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives bénéficient de bénévoles et de personnel non rémunéré. En plus des bénévoles (à la gestion et au fonctionnement), le personnel non rémunéré comprend les étudiants et stagiaires non rémunérés. En 2004, un nombre total de 15 638 personnes non rémunérées ont travaillé dans ces établissements pour près de 1,3 million d'heures, ce qui représente une moyenne annuelle de plus de 80 heures par personne non rémunérée. C'est dans le secteur du patrimoine que le nombre d'heures non rémunérées est le plus élevé, soit 642 758 heures. En comparaison, dans le secteur des institutions muséales, on compte 441 781 heures non rémunérées et dans le secteur des archives, 189 733 heures (figure 6).

Pour tenter d'estimer la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, nous avons appliqué les mêmes hypothèses que pour le personnel rémunéré, ce qui pourrait créer une certaine distorsion. Mais comme dans ce domaine le travail non rémunéré est devenu essentiel au maintien de plusieurs activités, il nous est apparu opportun d'en évaluer l'importance. En considérant le salaire annuel moyen des personnes rémunérées de chacun des trois secteurs qui composent le domaine étudié et en faisant deux hypothèses relatives au nombre annuel d'heures travaillées[33], il nous a été possible d'estimer une équivalence monétaire à la contribution économique des personnes non rémunérées.

- Dans les organismes en patrimoine, le nombre d'heures travaillées non rémunérées représente 353,2 années-personnes et en tenant compte du salaire annuel moyen de 27 331 $, la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré serait de l'ordre de 10 M$.

- Dans les institutions muséales, le nombre d'heures travaillées non rémunérées correspond à 242,7 années-personnes et en tenant compte du salaire annuel moyen de 35 245 $, la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré serait de l'ordre de 9 M$.

- Dans les centres et services d'archives, le nombre d'heures travaillées non rémunérées représente 104,3 années-personnes et en tenant compte du salaire annuel moyen de 34 563 $, la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré serait de l'ordre de 4 M$.

- D'où, pour l'ensemble des établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives, la valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré, pour des dépenses de fonctionnement de 433,2 M$, peut être estimée à plus de 20 M$. Il est important de préciser que cette estimation ne vise qu'à offrir un ordre de grandeur, sans plus, mais cette estimation était nécessaire pour donner un portrait plus juste de l'impact total des organismes de ce domaine dans l'économie du Québec

Ainsi, le bénévolat constitue une contribution importante et non négligeable pour financer les opérations des établissements en permettant d'accroître la main-d'œuvre sans coût additionnel. Sans bénévolat, les établissements du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives devraient trouver d'autres sources de financement afin de rémunérer cette main-d'œuvre essentielle à leur gestion et à leur fonctionnement.

32. OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, cahier 1 : *Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006, Tableau A-5, p. 66.

33. Hypothèse 1 : une semaine de travail est de 35 heures, soit la norme des postes dans la fonction publique au Québec. Hypothèse 2 : une année de travail se répartit sur 52 semaines.

CHAPITRE 6

Conclusion

Les résultats de cette étude d'impact démontrent bien l'importance des organismes en patrimoine, des institutions muséales et des centres d'archives dans l'économie au Québec. Mais ces établissements ne peuvent être considérés uniquement sous l'angle de leur apport économique. En effet, ils représentent une dimension essentielle de la vie sociale et individuelle qui se doit d'être appréciée à sa juste valeur. En plus de représenter une certaine valeur monétaire, l'impact de ces secteurs concerne aussi la qualité de vie des citoyens et la création d'une identité commune. Leur importance structurante est indéniable sur de multiples aspects de la vie socio-économique. Par ailleurs, ils participent à l'image internationale du Québec sur les marchés étrangers en faisant valoir sa créativité et son excellence.

L'importance des bénévoles dans ces secteurs n'est plus à démontrer. Des citoyens se mobilisent partout au Québec pour assurer aux organismes en patrimoine, aux institutions muséales et aux centres d'archives le maintien de plusieurs activités et même leur survie. C'est pour tenir compte de cette particularité et pour dresser un portrait plus juste de ces secteurs sur le plan économique que nous avons tenu à estimer la valeur économique du travail non rémunéré des bénévoles, et ce, même si ces estimations ne sont pas précises et n'offrent qu'un ordre de grandeur.

Ajoutons que l'importance de l'impact social de ces secteurs dans l'économie du Québec se traduit aussi par le nombre de visiteurs dans les établissements. Ainsi, il apparaît clairement que l'ensemble des institutions muséales constitue un complexe culturel vivant et très fréquenté par les citoyens. Mentionnons par ailleurs que les cinq grands musées (Musée national des beaux-arts du Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, Musée de la civilisation, Musée des beaux-arts de Montréal et Musée canadien des civilisations) jouent un rôle de leader et de chefs de file au sein du réseau des institutions muséales du Québec, leur contribution prenant notamment la forme de prêts d'objets et d'expositions itinérantes. De plus, il est reconnu qu'une exposition renommée présentée dans un grand musée constitue à la fois un événement muséologique important et une attraction majeure sur le plan culturel. Une telle exposition contribue à la notoriété et à la reconnaissance d'un musée, et elle a un important effet de levier sur l'ensemble du réseau des institutions muséales au Québec et aussi au niveau régional.

Les organismes en patrimoine, les institutions muséales et les centres d'archives, répartis dans presque toutes les régions du Québec, participent à la fois au développement régional et à l'économie sociale, pouvant même agir comme catalyseurs pour la revitalisation d'une région.

ANNEXE 1

Étude d'impact économique du secteur de la culture au Québec en 1997-1998

En 2002, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a publié une étude d'impact économique[34] à l'aide du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec. Cette étude portait sur les 17 domaines d'activités culturelles et de communication qui formaient ce secteur. Il est entendu que l'univers de chacun de ces domaines peut être différent de celui qui a par la suite été défini par le *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*. À titre de rappel, ce système de classification a été mis au point par l'OCCQ en concertation avec le milieu culturel, assurant une cohérence à la fois pour la collecte et la diffusion des statistiques relatives à chacun des domaines étudiés. En vertu de ce système, tous les établissements répertoriés sont classés selon leur activité principale.

Simplement à titre indicatif, nous comparerons les résultats de notre étude d'impact avec ceux de l'étude du MCC quant au domaine du patrimoine, pour l'année 1997-1998. Il est certain que tous ces résultats doivent être interprétés avec prudence, puisqu'ils ne représentent que des ordres de grandeur.

Définition et évaluation du secteur de la culture

Dans l'étude d'impact de l'année 1997-1998, le secteur de la culture regroupe les domaines du livre, du patrimoine, des arts de la scène, des arts visuels et des métiers d'art, de l'enregistrement sonore, du cinéma et de l'audiovisuel, du design, de l'enseignement des arts, de l'administration publique (en culture) et des événements culturels.

Les entreprises et organismes de ce secteur ont contribué pour 3,750 milliards de dollars à l'économie du Québec, soit 2,3 % du PIB de l'ensemble du Québec pour l'année 1997-1998. Cette contribution a amené la création totale de 82 870 emplois en années-personnes, répartis en 67 660 emplois directs (81,6 %) et 15 211 emplois indirects (18,4 %), pour une masse salariale totale de 2,329 milliards de dollars. Celle-ci a représenté un revenu totalisant 283,2 M$ pour le gouvernement du Québec, soit 245,8 M$ en impôts sur les salaires et gages, 21,5 M$ en taxes de vente (TVQ) et 15,9 M$ en taxes spécifiques. Du côté du fédéral, les revenus totaux ont atteint un montant de 229,3 M$, composés de 207,2 M$ en impôts sur les salaires et gages, de 7,9 M$ en taxes de vente (TPS) et de 14,2 M$ en taxes et droits d'accise. Quant à la parafiscalité québécoise totale[35], elle est évaluée à 261,9 M$. Pour la parafiscalité fédérale, qui est composée essentiellement des contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi, elle se chiffre à 146,1 M$ (figure 17).

Définition et évaluation du domaine du patrimoine

Il a été considéré dans cette étude d'impact économique que le domaine du patrimoine se compose principalement des musées, des parcs naturels, des lieux d'intérêt historique, des centres d'archives et des centres d'exposition. Principalement, les données de base proviennent des publications *Enquête sur les établissements du patrimoine* de Statistique Canada et *Portrait statistique des institutions muséales du Québec* du ministère de la Culture et des Communications.

---

34. Ministère de la Culture et des Communications, « Impact économique des domaines de la culture et des communications, 1997-1998 », *Survol Bulletin de la Direction de la recherche et de la statistique*, n° 8, février 2002, 21 p.

35. La parafiscalité québécoise comprend les cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), au Fonds de services de santé (FSS) et à la Régie des rentes du Québec (RRQ).

Figure 17
Impact économique des dépenses de fonctionnement du secteur de la culture, Québec, 1997-1998

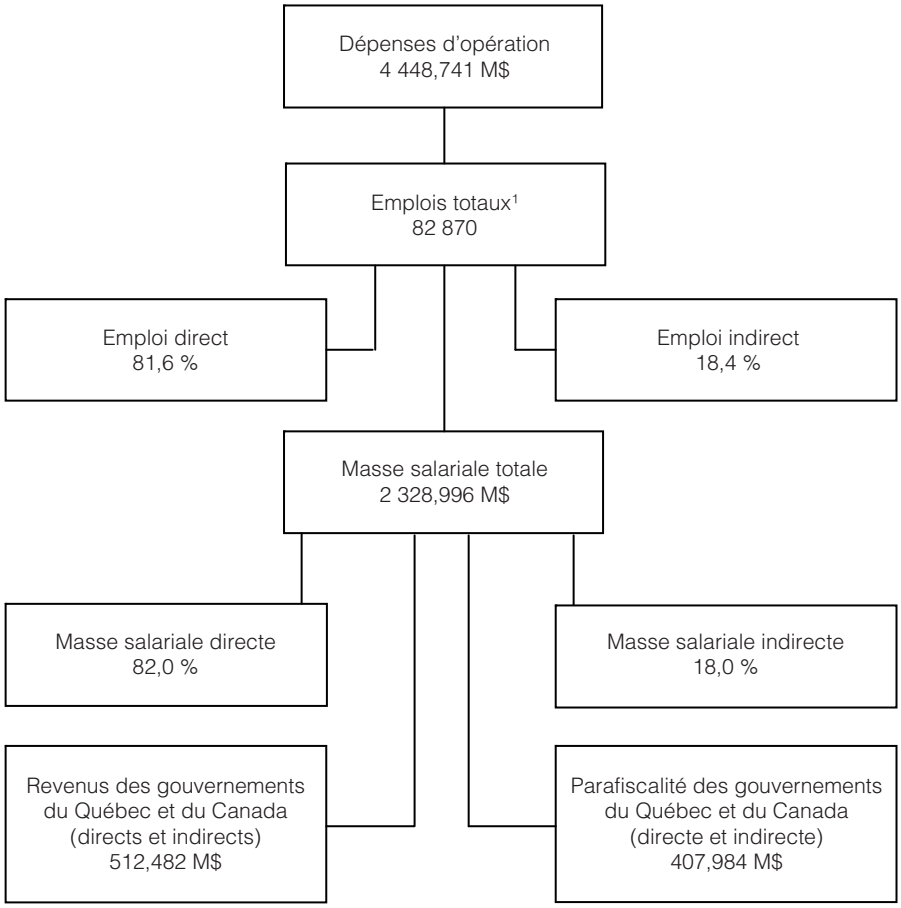

1. En années-personnes ou ETC (équivalent à temps complet).
Source : Ministère de la Culture et des Communications, « Impact économique des domaines de la culture et des communications, 1997-1998 », *Survol Bulletin de la Direction de la recherche et de la statistique*, nº 8, février 2002.

Les entreprises et les organismes du domaine du patrimoine ont contribué pour 273,2 M$ à l'économie québécoise. Cet apport à l'économie a entraîné la création de 5 948 emplois en années-personnes, composée de 4 686 emplois directs (78,8 %) et de 1 262 emplois indirects (21,2 %) pour une masse salariale totale de 175,3 M$. Cette masse salariale se ventile en des montants respectifs de 142,6 M$ en salaires et gages avant impôts directs (81,3 %) et de 32,7 M$ en salaires et gages avant impôts indirects (18,7 %). Le gouvernement du Québec a touché 19,3 M$ en impôts sur les salaires et gages, 1 002 000 $ en taxes de vente (TVQ) et 1 104 000 $ en taxes spécifiques pour un revenu total de 21,4 M$. Quant au gouvernement fédéral, cette masse salariale a amené un revenu de 16,9 M$, soit 15,4 M$ en impôts sur les salaires et gages, 378 000 $ en provenance de la taxe de vente (TPS) et 1 078 000 $ en taxes et droits d'accise. Le gouvernement provincial a touché 20,6 M$ en revenus de parafiscalité tandis que pour le gouvernement fédéral, ceux-ci se sont chiffrés à 11,1 M$ (figure 18).

Conclusion

En 1997-1998, les entreprises et organismes du domaine du patrimoine ont engagé des dépenses d'opération qui représentaient 7,3 % de l'ensemble du secteur de la culture au Québec. L'économie québécoise a bénéficié de ces dépenses en termes de valeur ajoutée, de création d'emplois en années-personnes, de revenus générés aux gouvernements du Québec et du Canada, etc. Toutefois, pour avoir un portrait plus juste de l'impact total de ces établissements, il est essentiel d'associer à ces dépenses l'impact social qui est indissociable pour tenir compte entre autres de l'effet structurant de ces dépenses sur le développement régional et la qualité de vie des citoyens.

Figure 18
Impact économique des dépenses de fonctionnement du domaine du patrimoine, Québec, 1997-1998

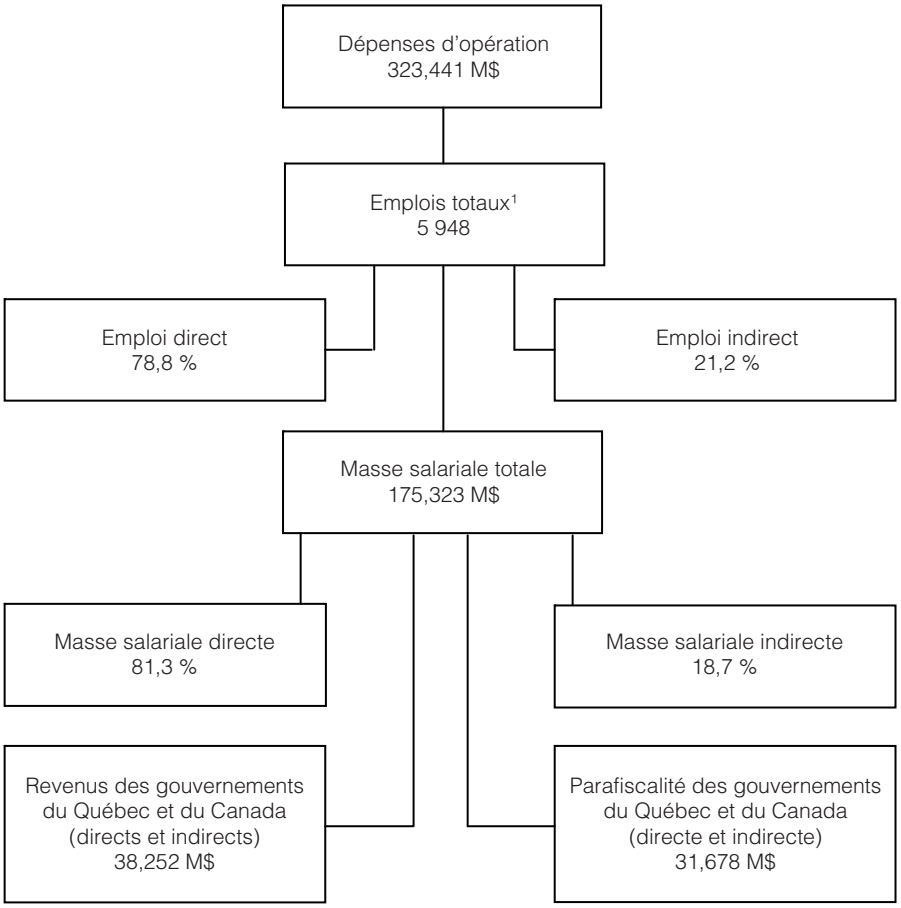

1. En années-personnes ou ETC (équivalent à temps complet).

Source : Ministère de la Culture et des Communications, « Impact économique des domaines de la culture et des communications, 1997-1998 », *Survol Bulletin de la Direction de la recherche et de la statistique*, nº 8, février 2002.

ANNEXE 2

D'autres études d'impact économique du secteur de la culture

Un certain nombre d'études d'impact économique sur le secteur de la culture ont été publiées par différents organismes depuis quelques années. On se doit d'être prudent à la fois quant à l'interprétation des résultats et quant à la comparaison des études entre elles. En effet, il est primordial de comparer les univers couverts par les données, leurs sources d'estimation et, surtout, la méthodologie utilisée.

Il est important de spécifier que dans la présente étude, les résultats obtenus ne tiennent pas compte entre autres des dépenses effectuées par les touristes surtout « culturels ». Les emplois générés par ce tourisme culturel profiteraient en particulier aux secteurs de l'hébergement et de la restauration. Ainsi, la valeur économique des touristes aurait des impacts à la fois directs et indirects sur tous les secteurs touchés. D'ailleurs, Tourisme Québec a déjà publié des analyses[36, 37] de l'importance économique du tourisme au Québec, en termes de création d'emplois et de revenus des gouvernements.

Dans le cadre de la présente étude, nous présentons brièvement ci-dessous deux études d'impact économique récentes publiées par d'autres organismes et avec lesquelles nous ferons ressortir les principales différences, à des fins seules de comparaison.

1. *Valoriser notre culture, mesurer et comprendre l'économie créative du Canada*[38], étude publiée par le Conference Board du Canada

L'étude d'impact économique intitulée *Valoriser notre culture, mesurer et comprendre l'économie créative du Canada* publiée en août 2008 couvre des données canadiennes. Après un examen sommaire de cette étude, il est important de signaler des différences à la fois conceptuelles et méthodologiques entre celle-ci et la présente étude d'impact économique. Les différences suivantes rendent difficilement réconciliables et comparables les résultats obtenus par les deux études.

1.1 Définition du secteur de la culture et détermination des principales fonctions

Les définitions du secteur de la culture sont très différentes, le système de classification à la base de chacune des deux études n'étant pas le même. Dans l'étude du Conference Board, les données proviennent des entreprises visées selon les définitions du *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* établi par Statistique Canada. Selon ce cadre, la culture comprend les médias écrits, le film, la radiodiffusion, l'enregistrement sonore et l'édition musicale, les spectacles sur scène, les arts visuels, l'artisanat, l'architecture, la photographie, le design, la publicité, les musées, les galeries d'art, les archives, les bibliothèques et les services éducatifs.

En comparaison, pour notre étude d'impact, les données des trois secteurs étudiés proviennent des établissements classés selon leur activité principale à partir du *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004* de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Dans ce système, le secteur de la culture et des communications au Québec est divisé en 15 domaines : arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, arts de la scène, patrimoine, institutions muséales et archives, bibliothèques, livre, périodique, enregistrement sonore, cinéma et audiovisuel, radio et télévision, multimédia, architecture et design, publicité et relations publiques, organismes de représentation et de promotion en culture et communications, administrations publiques et établissements en activité dans plus d'un domaine culturel et des communications.

36. Tourisme Québec, *Le tourisme, une industrie importante pour le Québec, édition 2006*.
37. Tourisme Québec, *Le tourisme au Québec*, éditions 1995, 1998 et 1999.
38. Conference Board du Canada en collaboration avec Patrimoine canadien, *Valoriser notre culture, mesurer et comprendre l'économie créative au Canada*, août 2008, 66 p.

De plus, ces deux systèmes de classification sont bien différents en ce qui concerne la détermination des activités distinctes qui forment la « chaîne de création » des établissements répertoriés. Selon le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* établi par Statistique Canada, cette chaîne englobe la création, la production, la fabrication, la distribution, les activités de soutien, ainsi que le consommateur et les effets sociaux. Quant au *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, il comprend quatre fonctions dans la filière de production : la création, la production, la diffusion/la distribution et la formation.

1.2 Méthodologie utilisée : effets directs, indirects et induits de l'impact économique

Dans l'étude du Conference Board, les retombées économiques du secteur culturel au Canada résultent de l'utilisation du modèle national de la structure industrielle du Canada de Statistique Canada, soit son modèle national d'entrées-sorties. Afin d'évaluer les effets totaux de ce secteur dans l'économie en évaluant les effets induits, les incidences directes et indirectes obtenues de ces simulations ont été considérées à titre d'intrants dans la simulation du modèle du Conference Board de l'économie nationale. Par définition, on entend que les effets induits résultent des dépenses de consommation des travailleurs à partir des dépenses de leurs propres revenus d'emploi. C'est en faisant la somme des incidences quantifiables directes, indirectes et induites qu'est évaluée la valeur de l'activité économique des industries prédéfinies du secteur culturel, quantifiant la place qu'occupent les arts et les industries culturelles dans l'économie en général.

En comparaison, dans la présente étude d'impact, les retombées économiques du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives ont été calculées à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Par l'utilisation de ce modèle, une étude d'impact économique d'un secteur permet d'identifier les secteurs qui profitent d'une dépense donnée dans l'économie du Québec, tant directement qu'indirectement. Quant aux effets directs, ils constituent bien un « choc » pour l'économie et entraînent à leur tour d'autres répercussions. Les effets indirects sont mesurés auprès de tous les fournisseurs des secteurs productifs ainsi qu'auprès des fournisseurs de ces fournisseurs et ainsi de suite. Il faut souligner que les résultats de la présente étude ne tiennent pas compte des effets induits.

1.3 Principaux résultats de l'étude du Conference Board

En milliers de dollars de 2007, la production du secteur de la culture a atteint 3,8 % du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada. En ajoutant les contributions directes, indirectes et induites, la contribution économique du secteur de la culture au Canada représenterait 7,4 % du PIB réel du Canada.

En 2003, les arts et les industries culturelles composant le secteur culturel canadien employaient directement plus de 615 000 personnes pour représenter près de 4 % de l'emploi total au Canada. En tenant compte de l'ensemble des contributions directes, indirectes et induites, quelque 1,1 million d'emplois seraient attribuables au secteur culturel canadien.

2. *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada*[39], étude publiée par Statistique Canada

L'étude *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada* publiée en mars 2007 mesure l'importance des répercussions économiques directes du secteur de la culture dans chacune des provinces canadiennes. Plus précisément, le rapport présente des estimations de la production et des emplois découlant des industries qui constituent le secteur culturel, en conformité avec le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*.

En février 2005, les directeurs responsables pour la culture et le patrimoine au niveau fédéral-provincial-territorial (FPTDCH) ont accepté de participer à une étude menée par Statistique Canada sur les répercussions économiques de la culture dans chacune des dix provinces au Canada. Cette étude s'inscrit dans le plan de travail déposé auprès des ministres lors de la Conférence d'Halifax en octobre 2004.

Comme la méthodologie utilisée est uniforme dans toutes les provinces, il est possible de comparer les principaux résultats de cette étude d'impact pour le Québec avec les résultats des autres provinces canadiennes. Pour des fins de comparaison, la participation du Québec à cette étude d'envergure canadienne est intéressante.

Même si l'objectif de cette étude de Statistique Canada est très différent de celui de notre étude, il est intéressant d'en faire ressortir les principales spécificités méthodologiques, à des fins seules de comparaison.

39. Statistique Canada, *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada*, Ottawa, mars 2007, 141 p.

2.1 Définition du secteur de la culture

Les données de cette étude de Statistique Canada proviennent d'estimations fondées sur les concepts et les définitions du *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*. Il faut savoir que plusieurs secteurs, dont la culture, ne sont pas classés dans la liste conventionnelle des industries du *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)*. En effet, à l'intérieur de cette classification, la culture n'est pas une catégorie reconnue de façon explicite, étant souvent intégrée avec d'autres industries comme le tourisme. De même, les biens culturels produits par des établissements dans le domaine des nouveaux médias ou l'artisanat figurent déjà dans les statistiques se rapportant à d'autres établissements (ex. : industries qui produisent des vidéos). Les résultats de cette étude sous-estiment donc certains domaines, dont la culture.

En comparaison, dans notre étude d'impact économique, les activités des trois secteurs étudiés sont nettement définies dans le *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*. Ce système de classification constitue un cadre cohérent à la fois pour la collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques sur la culture et les communications. Dans ce système de classification, les différents types d'établissements répertoriés dans chacun des domaines culturels sont classés selon leur activité principale.

2.2 Définition du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives

Dans l'étude d'impact de Statistique Canada, la production du patrimoine comprend les activités des établissements appartenant principalement aux musées, aux lieux historiques et d'intérêt patrimonial, aux jardins zoologiques et botaniques et aux autres établissements du patrimoine. Provenant de l'*Enquête sur les établissements du patrimoine* de Statistique Canada, ces données se doivent d'être interprétées avec prudence puisque la population cible a été déterminée en fonction du type d'activité et non de l'activité ou de l'industrie principale.

En comparaison, dans notre étude d'impact économique, les établissements composant le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives ont été répertoriés à partir de leur activité principale selon les définitions provenant du *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*. Les données à la base de notre étude sont réelles et proviennent de la compilation de questionnaires adressés à l'ensemble de la population visée par l'enquête, laquelle est un recensement.

2.3 Méthodologie et évaluation des impacts directs et indirects

L'étude d'impact de Statistique Canada est réalisée à partir de la méthode de la valeur ajoutée, n'évaluant que les effets directs des secteurs étudiés. Ainsi, les résultats obtenus ne tiennent pas compte des répercussions indirectes des dépenses de ces secteurs. Ces résultats amènent donc une sous-estimation de l'importance de l'impact économique du secteur de la culture dans l'économie du Québec.

En comparaison, notre étude d'impact économique permet d'évaluer à la fois les effets directs et indirects des dépenses de fonctionnement de ces trois secteurs étudiés dans l'économie du Québec, et ce, à partir des simulations du modèle économétrique qu'est le modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec. À titre de rappel, ce modèle intersectoriel est un cadre comptable qui synthétise l'ensemble des transactions qui ont cours entre les diverses catégories d'agents de l'économie pour une année donnée. Étant un modèle de propagation de la demande, ce modèle économétrique tient compte de tous les flux de pouvoir d'achat à travers le système économique.

2.4 Données relatives à l'emploi

Les données de l'étude de Statistique Canada sur la *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada* proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA). Comme l'EPA est une enquête échantillon et non un recensement, toutes les estimations de l'EPA peuvent être sujettes à une certaine marge d'erreur.

En comparaison, dans notre étude d'impact économique, les données sur l'emploi ont été évaluées à partir de la compilation des questionnaires reçus de l'ensemble des entreprises répertoriées. Toutes ces données sont comptabilisées en nombre d'années-personnes ou d'équivalents à temps complet (ETC).

2.5 Principaux résultats de l'étude de Statistique Canada

En 2003, pour l'ensemble de la production culturelle, le Québec se situe au deuxième rang des provinces canadiennes, l'Ontario et la Colombie-Britannique occupant respectivement la première et la troisième place. Ces trois provinces occupent plus de 80 % de la production culturelle au niveau canadien. Quant au patrimoine, sa production représente plus de 2,5 % de cette production culturelle au Québec.

Au Québec, les emplois culturels représentent près de 30 % de tous les emplois culturels au Canada. Tout comme pour la production culturelle, c'est en Ontario que le nombre d'emplois culturels est le plus élevé suivi par le Québec et la Colombie-Britannique. Concernant le patrimoine, ce type d'emplois compte pour environ 5 % de l'ensemble des emplois culturels au Québec.

GLOSSAIRE

Autres revenus bruts avant impôts (ARB)

Une des composantes de la valeur ajoutée aux prix de base, c'est un concept de production intérieure brute (PIB). Ils comprennent entre autres la rémunération de l'entrepreneur (sauf l'entrepreneur individuel), la rémunération du capital (amortissement, épuisement et dépréciation du matériel et des bâtiments), les intérêts divers et les autres frais (charges patronales, avantages sociaux, taxes municipales et scolaires, etc.).

Effets directs

Correspondent aux effets immédiats d'un « choc » sur l'ensemble des variables endogènes du modèle. À toute dépense initiale, ces effets sont mesurés auprès des secteurs de l'économie qui la satisfont. Ils correspondent aux salaires et gages avant impôts et aux autres dépenses de ces secteurs productifs qui, à leur tour, entraînent d'autres répercussions. La fiscalité et la parafiscalité directes sont calculées à partir des salaires directs.

Effets indirects

Correspondent aux effets qui sont mesurés auprès de tous les fournisseurs des secteurs productifs ainsi qu'auprès des fournisseurs de ces fournisseurs et ainsi de suite. Quant à la fiscalité et la parafiscalité indirectes, elles sont estimées à partir des salaires indirects.

Effets totaux

C'est la somme des effets directs et indirects.

Emploi en années-personnes ou l'équivalent à temps complet (ETC)

Une année-personne est une unité de temps de travail correspondant au travail d'une personne pendant une année. En exemple, quatre employés travaillant chacun 13 semaines pendant l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalente à temps complet.

Facteurs primaires

Création des revenus et des emplois à la fois par les secteurs productifs et non productifs. Ils comprennent les salaires et gages avant impôts et les autres revenus bruts avant impôts (ARB), constituant la valeur ajoutée.

Fiscalité québécoise

Montants calculés par tranche de salaire. De cette masse salariale payée aux travailleurs, le gouvernement du Québec touche des revenus en impôts sur salaires et traitements (en référence aux dernières tables d'impôt disponibles), en taxes de vente (TVQ) et en taxes spécifiques.

Fiscalité fédérale

Montants calculés par tranche de salaire. De cette masse salariale payée aux travailleurs, le gouvernement du Canada touche des revenus en impôts sur salaires et traitements (en référence aux dernières tables d'impôt disponibles), en plus de revenus en taxes de vente (TPS) et en taxes et droits d'accise.

Impact économique

Dans l'économie du Québec, des dépenses de fonctionnement d'un secteur donné créent des emplois (directs et indirects), générant des salaires (directs et indirects) et des revenus perçus par les gouvernements (recettes fiscales et parafiscales directes et indirectes). L'impact économique est calculé sur la main-d'œuvre (en années-personnes), la valeur ajoutée aux prix de base et certaines recettes fiscales et parafiscales. Dans la présente étude, les résultats de l'impact économique des secteurs étudiés proviennent de simulations faites à partir du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Main-d'œuvre (homme ou femme-année)

Représente la charge de travail utilisée par les différents secteurs de l'économie du Québec, plutôt qu'en comptabilisation d'emplois. L'unité de mesure utilisée dans le modèle pour la main-d'œuvre est l'année-personne, qui se définit par le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné. Constituant une normalisation du travail annuel d'une personne, les résultats de cette unité de mesure peuvent être très différents de ceux que l'on obtient en se référant au nombre de personnes employées. La main-d'œuvre comprend les employés salariés des différents secteurs de l'économie et les entrepreneurs ayant des entreprises individuelles.

Modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Un modèle essentiellement de propagation de la demande et des flux de pouvoir d'achat à travers le système économique. Par propagation de la demande, on entend un processus de « rondes » successives de revenus et de dépenses. Ainsi, toute dépense d'un agent économique constitue un revenu pour un autre agent qui, à son tour, fait des dépenses. C'est une représentation simplifiée du fonctionnement de l'économie québécoise qui met principalement l'accent sur les relations d'échanges observées au cours d'une année donnée, entre les différents secteurs.

Paie brute

Correspond aux salaires et gages avant impôts avant toute déduction (fiscale et parafiscale). C'est le revenu brut des travailleurs.

Parafiscalité québécoise

Montants calculés par tranche de salaire. De cette masse salariale payée aux travailleurs, cette parafiscalité comprend les cotisations à la Régie des rentes du Québec (RRQ), au Fonds de services de santé (FSS), à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Elle est calculée en référence aux dernières tables d'impôt disponibles.

Parafiscalité fédérale

Montants calculés par tranche de salaire. De cette masse salariale payée aux travailleurs, cette parafiscalité se compose essentiellement des contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi (AE). Celle-ci est déduite des taux de cotisation de l'assurance-emploi les plus récents. Elle est calculée en référence aux dernières tables d'impôt disponibles.

Personnel non rémunéré

Les bénévoles (à la gestion et au fonctionnement), les étudiants et stagiaires non rémunérés.

Personnel rémunéré

Les salariés à temps complet toute l'année, les salariés à temps partiel toute l'année, les salariés saisonniers, les employés contractuels et pigistes et les étudiants et stagiaires.

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base (cette notion correspond à celle de la valeur ajoutée aux prix de base)

Mesure globale de la production d'un secteur ou d'un domaine permettant d'évaluer et de mesurer la contribution nette des entreprises à la production intérieure québécoise. Elle résulte de l'addition des salaires et gages avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles (gains des propriétaires individuels au titre de leur propre entreprise) et les autres revenus bruts avant impôts (ARB).

Revenu net des entreprises individuelles

Représente les gains des propriétaires individuels au titre de leur propre entreprise. Aussi, ce revenu comprend le revenu net des membres indépendants de professions libérales (médecins, dentistes, etc.) de même que le revenu net de loyer des particuliers.

Salaire annuel moyen

Montant estimé des salaires et gages avant impôts, excluant les avantages sociaux, divisé par le nombre du personnel rémunéré (emplois en années-personnes ou l'équivalent à temps complet (ETC)).

Salaires et gages avant impôts

Correspondance à la « paie brute » avant toute déduction, telle que l'impôt des salariés. Ils sont des revenus pour les travailleurs, les travailleurs sociaux étant exclus de ces salaires. Le salaire moyen de la main-d'œuvre en années-personnes s'évalue à partir de ces salaires.

Structure des dépenses en biens et en services

D'une dépense initiale, ventilation en principaux biens et services achetés par un domaine donné selon la nomenclature de 2005 du tableau intersectoriel qui compte 603 biens et services.

Tableau intersectoriel

Tableau d'entrées-sorties décrivant de façon détaillée la valeur des échanges en biens et services entre les diverses catégories d'agent de l'économie au cours d'une année. Ce tableau intersectoriel compte plus de biens et de services que de secteurs. Ainsi, un même bien peut être produit par plusieurs secteurs et un secteur peut produire plusieurs biens. Sa structure est donc rectangulaire.

Valeur ajoutée aux prix de base (correspondant au produit intérieur brut)

C'est une mesure de la valeur de la production intérieure de l'économie québécoise. Elle résulte de la somme des rémunérations des facteurs de production, soit les salaires et gages avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles (gains des propriétaires individuels au titre de leur propre entreprise) et les autres revenus bruts avant impôts (ARB).

BIBLIOGRAPHIE

BERGERON, Yves (2008). « ' Publics ' et ' touristes ' dans le réseau des institutions muséales du Québec », *Statistiques en bref*, nº 36, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mars, 27 p.

CONFERENCE BOARD DU CANADA (2008). *Valoriser notre culture, mesurer et comprendre l'économie créative au Canada*, 66 p.

FORTIER, Claude (2009). « Étude exploratoire de l'offre et de la consommation culturelles au Québec de 2003 à 2007 », *Statistiques en bref*, nº 47, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, avril, 15 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2007). *Les études d'impact économique. Deux exemples*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 131 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2002). « Impact économique des domaines de la culture et des communications, 1997-1998 », *Survol Bulletin de la Direction de la recherche et de la statistique*, nº 8, Québec, Direction de la recherche et de la statistique, février, 21 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2003). *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 141 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2009). *Statistiques principales de la culture et des communications au Québec Édition 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 123 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2006). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives cahier 1 Premier regard*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 70 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2007). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives cahier 2 Le patrimoine au Québec, une réalité enfin révélée*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 30 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2007). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives cahier 3 Les institutions muséales du Québec, redécouverte d'une réalité complexe*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 92 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2007). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives cahier 4 L'action en patrimoine*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 44 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2008). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives cahier 5 Territoires,* Québec, Institut de la statistique du Québec, 170 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2008). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives cahier 6 Les archives au Québec, des ressources documentaires à découvrir*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 79 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2008). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives cahier 7 Les archives au Québec, exploration des lieux de mémoire*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 50 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2008). *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives cahier 8 Les institutions muséales du Québec, activités et rayonnement,* Québec, Institut de la statistique du Québec, 159 p.

ROUTHIER, Christine (2009). « Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2007-2008 », *Statistiques en bref*, nº 54, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, novembre, 12 p.

ROUTHIER, Christine (2009). « La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2008 », *Statistiques en bref*, nº 51, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, juin, 19 p.

SALVAS-BRONSARD, L., R. LACROIX, G. BÉLANGER, R. LÉVESQUE, C. MONTMARQUETTE et P. OUTLAS (1973). « Modèle économétrique québécois et optimum macroéconomique », *L'Actualité économique*, vol. 49, n° 3, pp. 349-378.

STATISTIQUE CANADA (2007). *Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 141 p.

TOURISME QUÉBEC (2006). *Le tourisme, une industrie importante pour le Québec édition 2006*.

TOURISME QUÉBEC, *Le tourisme au Québec*, éditions 1995, 1998 et 1999.